

# Évaluation de l'appui de la Banque mondiale, 2002–08 Genre et développement

Série d'études de l'IEG



Résumé de  
l'évaluation

## Le Groupe de la Banque mondiale

### Œuvrer pour un monde sans pauvreté

Le Groupe de la Banque mondiale comprend cinq institutions : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), la Société financière internationale (IFC), l'Agence internationale de garantie des investissements (MIGA) et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI). Sa mission est de lutter contre la pauvreté pour obtenir des résultats durables et d'aider les populations à se prendre en charge et à maîtriser leur environnement pour la fourniture de ressources, la transmission de connaissances, le renforcement des capacités et la mise en place de partenariats dans les secteurs public et privé.

## Le Groupe indépendant d'évaluation

### Améliorer les résultats du développement par l'excellence de l'évaluation

Le Groupe indépendant d'évaluation (IEG) est une unité indépendante au sein du Groupe de la Banque mondiale, comprenant trois entités : l'IEG-Banque mondiale est chargé de l'évaluation des activités de la BIRD (Banque mondiale) et de l'IDA, l'IEG-IFC se consacre principalement à l'évaluation du travail de l'IFC sur le développement du secteur privé, et l'IEG-MIGA s'occupe de l'évaluation des projets bénéficiant de la garantie et des services de la MIGA. L'IEG rend compte aux Administrateurs de l'institution par l'intermédiaire du Directeur général chargé de l'évaluation. Ses documents visent à tirer les leçons de l'expérience, à fournir des données objectives à partir desquelles évaluer les résultats du travail du Groupe de la Banque et à rendre compte de la réalisation des objectifs fixés par l'institution. L'IEG contribue également à améliorer l'action de la Banque en tirant et en diffusant les leçons de l'expérience et en formulant des recommandations à partir des conclusions de ses évaluations.

### *Dans ce document—*

**Avant-propos**

**Résumé analytique**

**Réponse de la direction**

**Résumé de la Présidence : Comité pour l'efficacité du développement**

**Déclaration du Groupe consultatif**

**Table des matières de l'ensemble du volume**

**Pour lire l'étude dans son intégralité, consulter le site**

**<http://www.worldbank.org/ieg>**

Évaluation de l'appui de la Banque mondiale, 2002–08

# Genre et développement

—RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION—



©2010 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale  
1818 H Street NW  
Washington DC 20433  
États-Unis d'Amérique  
Téléphone : 202-473-1000  
Site web : [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)  
Courriel : [feedback@worldbank.org](mailto:feedback@worldbank.org)

Tous droits réservés

1 2 3 4 13 12 11 10

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale. Les constatations, interprétations et conclusions qui y sont présentées ne reflètent pas nécessairement les vues des Administrateurs de la Banque mondiale ou des pays qu'ils représentent.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données contenues dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent document n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement qu'elle reconnaît ou accepte ces frontières.

### **Droits et licences**

Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite ou transmise sans l'autorisation préalable de la Banque mondiale. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale encourage la diffusion de ses études et, normalement, accorde sans délai l'autorisation d'en reproduire des passages.

Pour obtenir cette autorisation, veuillez adresser votre demande en fournissant tous les renseignements nécessaires, par courrier, au Copyright Clearance Center Inc., 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923, États-Unis ; téléphone : 978-750-8400 ; télécopie : 978-750-4470 ; site web : [www.copyright.com](http://www.copyright.com).

Pour tout autre renseignement sur les droits et licences, y compris les droits dérivés, envoyez votre demande par courrier à l'adresse suivante : Office of the Publisher, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, États-Unis ; par télécopie : 202-522-2422 ; ou par courriel : [pubrights@worldbank.org](mailto:pubrights@worldbank.org).

Photo de couverture : Scolaire des enfants à Fada, dans le nord du Tchad. Photo gracieuseté de Kimberley Fletcher, [FletcherGallery@Mac.com](mailto:FletcherGallery@Mac.com).

ISBN: 978-0-8213-8325-4

e-ISBN: 978-0-8213-8326-1

DOI: 10.1596/978-0-8213-8325-4

**La demande de catalogage a été déposée auprès de la bibliothèque du Congrès des États-Unis.**

World Bank InfoShop  
Courriel : [pic@worldbank.org](mailto:pic@worldbank.org)  
Téléphone : 202-458-5454  
Télécopie : 202-522-1500

Groupe indépendant d'évaluation  
Communication, stratégie, et de l'apprentissage  
Courriel : [ieg@worldbank.org](mailto:ieg@worldbank.org)  
Téléphone : 202-458-4497  
Télécopie : 202-522-3125



Imprimé sur papier recyclé

Dans la présente évaluation, qui constitue le troisième rapport du Groupe indépendant d'évaluation (IEG) sur l'appui apporté par la Banque mondiale à la dimension Femmes du développement, on examine les progrès réalisés au cours de l'exercice financier 2002-2008, après l'adoption par la Banque, en 2001, de la Stratégie en matière de parité des sexes. Lorsque l'on fait la comparaison avec l'appui apporté par la Banque durant l'exercice 1990-1999, qui avait fait l'objet de la précédente évaluation de l'IEG sur la question (IEG 2005), on constate que les activités d'intégration de la question dans les programmes ont progressé tant en ampleur qu'en quantité pendant la période 2002-2008. Il est certes difficile d'évaluer, à l'aide de points-repère, les progrès en la matière, mais lorsqu'on fait la comparaison avec les auto-évaluations d'autres organismes multilatéraux, les résultats obtenus par la Banque dans ce domaine au niveau des projets sont équivalents ou meilleurs, quoique ceux de certains organismes bilatéraux leur soient encore supérieurs.

son appui, sur la base des évaluations en matière de parité des sexes. Cette approche restreint le champ d'action de la politique qui était applicable dans les années 90, où il fallait tenir compte plus généralement des considérations d'égalité des sexes au cours de l'évaluation des projets sans se limiter à certains secteurs. D'après la présente évaluation, une telle approche au niveau du pays peut amener à manquer des occasions et à réduire l'efficacité des activités de développement. Parmi les 138 projets examinés dans les 12 pays choisis, 63 % de ceux qui intègrent la dimension Femmes ont donné de bons résultats en matière d'égalité des sexes ; par contre, moins d'un quart ont donné de bons résultats sans cette intégration. Le Plan d'action de 2007 pour la parité hommes-femmes, qui encourage l'intégration de ces questions dans certains secteurs choisis, comble dans une certaine mesure cette lacune, mais il faudrait élargir la portée du plan et en officialiser l'approche si l'on veut assurer une intégration soutenue et la responsabilisation des institutions.



Environ 42 % des 138 projets examinés dans 12 pays sur lesquels l'évaluation s'est concentrée ont contribué à faire progresser la dimension Femmes dans trois domaines - investissement dans le capital humain, accès aux avoirs et aux opportunités économiques, et participation aux décisions en matière de développement. Au niveau des pays, l'appui de la Banque a contribué à amener des changements considérables dans quatre des 12 pays examinés, des changements modestes dans six autres, et minimes dans les deux derniers.

Selon deux importantes conclusions tirées de l'évaluation, il convient d'agir pour renforcer et maintenir les progrès. D'abord, la politique de la Banque requiert que les stratégies d'aide-pays spécifient les secteurs opérationnels dans lesquels la Banque doit intégrer la dimension Femmes dans

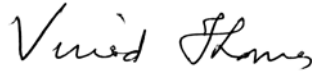
Deuxièmement, la mise en œuvre de la politique de la Banque en matière de parité des sexes, initialement vigoureuse, a fléchi entre les exercices 06 et 08. Les évaluations de la parité hommes-femmes dans les pays, le principal outil à la base de la Stratégie de 2001, n'ont pas été actualisées, ni même entreprises, et l'application de l'approche au niveau des pays s'est notablement affaiblie. L'intégration des questions de parité au niveau des projets, considérée compte tenu de quatre critères complémentaires employés par l'IEG, a faibli entre 2006 et 2008, mais s'est renforcée (revenant au niveau record de 2003) lorsqu'on utilise pour la mesurer les critères employés par la direction (les critères de l'IEG en sont une adaptation). Une action insuffisante pour appliquer le cadre de responsabilisation et pour établir un système de suivi et de contrôle, envisagés l'un et l'autre dans

Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Kimberley Fletcher, FletcherGallery@Mac.com

la stratégie de 2001, sont probablement des facteurs qui ont contribué à cette situation.

Les auteurs de l'évaluation recommandent plusieurs mesures visant à faire repartir et à maintenir l'impulsion en faveur de l'intégration de la dimension Femmes précédemment lancée au cours de la période d'évaluation et à améliorer l'efficacité des activités de développement appuyées

par la Banque. Outre renforcer l'engagement de la direction en faveur de l'intégration des questions de parité hommes-femmes dans tous les programmes, il est proposé notamment de redoubler d'efforts pour institutionnaliser le cadre de responsabilisation et mettre au point le système de suivi envisagé dans la Stratégie en matière de parité des sexes de 2001, établir un cadre de résultats, et exiger que la dimension Femmes soit intégrée plus largement dans les projets.



Vinod Thomas

Le Directeur général chargé de l'évaluation

### La dimension Femmes est un facteur essentiel de l'efficacité des activités de développement (Stratégie de la Banque mondiale en matière de parité des sexes)

La politique actuelle de la Banque mondiale en ce qui concerne la problématique hommes-femmes s'inspire de la Stratégie de 2001 sur la question (Banque mondiale 2002b) approuvée par le Conseil. Par la suite, des instructions au personnel ont été énoncées dans le Manuel opérationnel révisé et dans la directive de procédure opérationnelle 4.20. Ensemble, elles visent à aider les pays clients à réduire la pauvreté et à améliorer le bien-être des habitants en luttant contre les disparités entre les sexes qui constituent des obstacles au développement.

La politique concrétise une approche au niveau des pays qui requiert que la Banque établisse des évaluations de la parité hommes-femmes dans les pays pour tous les emprunteurs actifs et tienne compte des conclusions de ces évaluations dans les stratégies d'aide-pays (CAS). Dans les domaines sectoriels et thématiques où ces stratégies ont permis de déterminer la nécessité de prendre en priorité des mesures tenant compte des besoins des femmes, la direction et le personnel ont pour instruction de veiller à ce que les activités appuyées par la Banque prennent en compte les questions de l'égalité des sexes.

Cette évaluation, qui couvre l'exercice financier 2002-2008, montre que la Banque a fait des progrès en matière d'intégration de la dimension Femmes, par rapport à une précédente évaluation menée sur la question par le Groupe indépendant d'évaluation (IEG), couvrant l'exercice 90-99. Les mesures d'intégration des questions de parité des sexes dans les activités d'appui de la Banque ont augmenté tant en quantité qu'en ampleur, et plus de la moitié des projets pertinents comportent une dimension Femmes.

En ce qui concerne les résultats, des examens détaillés ont été entrepris dans 12 pays choisis. Selon l'évaluation, l'appui de la Banque a probablement contribué à améliorer les résultats touchant l'égalité des sexes dans trois domaines - investissement dans le capital humain, accès aux avoirs et aux opportunités économiques, et participation aux prises de décisions en matière de développement - les changements ont été considérables dans quatre des 12 pays, modestes dans six autres, et minimales dans les deux derniers. Au niveau des projets, 42 % des projets pertinents dans les 12 pays choisis ont donné des résultats considérables qui

ont contribué aux progrès dans un ou plusieurs de ces domaines.

Deux séries de problèmes viennent atténuer ces signes généralement encourageants de progrès. Tout d'abord, l'évaluation révèle que la mise en œuvre de la politique de la Banque en matière de parité hommes-femmes, initialement vigoureuse, a fléchi durant la seconde moitié de la période d'évaluation, que l'on n'a pas pris suffisamment de mesures pour appliquer le cadre de responsabilisation et pour établir un système de suivi et de contrôle, envisagés l'un et l'autre dans la Stratégie de 2001, et que ces deux facteurs ont probablement contribué à la situation. Deuxièmement, deux lacunes essentielles dans l'actuelle politique de la Banque en matière de parité des sexes en diminuent l'utilité : le fait qu'il n'existe pas de cadre de résultats dans la Stratégie de 2001 et le fait qu'on a remplacé ce qui était auparavant une intégration généralisée de la dimension Femmes dans toutes les activités opérationnelles par une approche plus sélective au niveau des pays. Le Plan d'action pour les femmes de 2007 a quelque peu élargi le champ d'action et a permis d'inclure certains secteurs clés qui sont généralement le point focal de l'appui de la Banque. Toutefois, l'IEG est d'avis que l'absence de liens solides entre le Plan d'action pour les femmes et la Stratégie de 2001 a nui à la netteté de la politique globale de la Banque.

Les auteurs de la présente évaluation recommandent plusieurs mesures visant à faire repartir et à maintenir l'impulsion en faveur de l'intégration de la dimension Femmes qui était manifeste au cours de la première moitié de la période d'évaluation. Il est proposé notamment de redoubler d'efforts pour institutionnaliser le cadre de responsabilisation et mettre au point le système de suivi envisagé dans la Stratégie en matière de parité des sexes de 2001, établir un cadre de résultats, et exiger que la dimension Femmes soit intégrée plus largement dans les projets.

#### La Banque et l'égalité des sexes

En 1977, la Banque a été la première institution multilatérale à créer un poste de conseiller chargé de la participation des femmes au développement. En 1984, elle a publié la directive 2.20 de son Manuel opérationnel (DO 2.20),

dans laquelle il était demandé au personnel de la Banque de considérer les questions relatives aux femmes comme faisant partie intégrante de l'analyse sociale entreprise au cours de l'évaluation d'un projet d'investissement, d'en estimer tout effet préjudiciable pour les femmes et de prévoir de parer à ces effets lors de la conception du projet (voir figure 1).

Dix ans après, en 1994, la Banque a publié sa directive opérationnelle DO 4.20 sur les femmes et le développement (Banque mondiale 1994) sur la base d'un document stratégique. Pris ensemble, la stratégie et la directive donnent à la dimension Femmes une place centrale dans le modèle de développement de la Banque au niveau des pays. Par cette politique en faveur de l'égalité des sexes, la Banque visait à s'attaquer aux racines politiques et institutionnelles des disparités entre les sexes, qui nuisent à l'efficacité du déve-

loppement dans un pays client. On soulignait à juste titre dans cette politique combien il importait que le pays ait la maîtrise des activités et que celles-ci bénéficient de son total engagement si l'on voulait que l'appui de la Banque soit efficace pour l'aider à réduire les disparités entre hommes et femmes. Deux points d'accès - la Stratégie d'aide-pays et l'évaluation du projet - permettront d'intégrer la dimension Femmes aux activités d'appui de la Banque au cours des quelques prochaines années.

En avril 2001, la Banque a renforcé l'approche au niveau des pays grâce à un document stratégique sur la dimension Femmes examiné au Conseil [*Integrating Gender into the World Bank's Work: A Strategy for Action (Intégrer la dimension Femmes dans les activités de la Banque mondiale : Stratégie d'action)*] ; Banque mondiale 2002b). Dans la Stratégie de 2001, on réaffirmait l'objectif de la Banque : aider les pays

**FIGURE 1** Évolution de l'approche de la Banque à la question de la parité des sexes, 1977–2009



Source : IEG.

Note : DO = Directive opérationnelle.

à réduire la pauvreté, à améliorer le bien-être des habitants et à rendre les activités de développement plus efficaces en luttant contre les disparités entre les sexes qui constituent des obstacles au développement. On y présente pour la première fois un nouvel outil diagnostique : l'évaluation de la dimension Femmes dans un pays. On y promettait qu'une évaluation de ce type serait menée à bien pour chaque emprunteur actif avant l'exercice 05. On s'attendait à ce que ces évaluations permettent d'obtenir des informations utiles aux Stratégies d'aide-pays, lesquelles devaient comprendre, selon que de besoin, des interventions tenant compte des préoccupations des femmes. Dans les secteurs et les thèmes identifiés dans les stratégies comme étant des priorités pour les femmes, les directeurs de secteur et les équipes de travail devaient veiller à ce que les questions intéressant les femmes reçoivent l'attention requise dans les opérations.

En ce qui concerne l'interprétation de la politique de la Banque en matière d'égalité des sexes, la direction estime que la Stratégie de 2001 et les directives opérationnelles et le manuel et la directive opérationnels OP/BP 4.20 adoptés par la suite remplaçaient les dispositions de la DO 2.20 sur l'évaluation des projets en les absorbant dans le processus d'établissement des directives opérationnelles. Aux termes de la directive DO 4.20, le point d'accès pour aborder les questions relatives aux femmes au cours de l'évaluation des

projets s'appliquait donc uniquement aux projets menés dans les secteurs et sur les thèmes que les stratégies d'aide-pays avaient identifiées comme étant des priorités pour les femmes.

Outre ce qui précède, quatre directives spécifiques (DO 4.10 sur la réinstallation involontaire, DO 4.12 sur les populations indigènes, DO 4.30 sur les forêts et DO 2.30 sur la coopération pour le développement et les conflits) requièrent également que l'on se penche sur les questions touchant les femmes, notamment comme faisant partie des groupes vulnérables. Ces politiques continuent de maintenir un point d'accès au niveau des projets.

Bien que la directive DO 8.60 actualisée, relative aux opérations concernant la politique du développement (DPO), approuvée en août 2004, n'exige pas spécifiquement que ces opérations abordent la dimension Femmes du développement, ces dernières sont toutes tenues d'examiner la pauvreté et les impacts sociaux des programmes de réforme qu'elles appuient. Une Note de bonne pratique encourage l'intégration de la dimension Femmes dans ces analyses d'impact. En 2006, la Banque a lancé un Plan d'action pour les femmes sur quatre ans, « L'égalité des sexes, un atout pour l'économie » (Banque mondiale 2006b), qu'elle a commencé à mettre en œuvre en janvier 2007. L'évaluation montre que

## ENCADRÉ 1

### TENIR COMPTE DE LA DIMENSION FEMMES EST ESSENTIEL SI L'ON VEUT ASSURER L'EFFICACITÉ DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT

En effectuant des transferts monétaires assortis de conditions et en octroyant des bourses d'étude spéciales, la Banque a contribué à élever le taux d'inscription des filles dans les écoles. L'appui apporté aux institutions de microfinancement visant à offrir des crédits aux femmes de façon culturellement acceptable leur a donné un plus grand pouvoir de décision au sein des ménages. Veiller diligemment à ce que les femmes bénéficient des tâches temporaires créées par les activités de construction appuyées par la Banque a ouvert de nouvelles possibilités aux femmes et semble avoir assuré un salaire égal pour un travail égal. L'appui apporté pour permettre aux femmes de se faire entendre au niveau de la communauté a légitimé leur participation aux activités publiques dans plusieurs pays. Promouvoir l'engagement des femmes dans la prise de décisions concernant la conception des activités relatives à un projet routier rural a débouché sur la construction de pistes piétonnières, que les femmes préfèrent parce qu'elles sont le moyen le plus aisé et le plus sûr de mener leur bétail aux pâturages et de ramasser du bois de feu et transporter l'eau.

Par contraste avec ces progrès concernant les femmes, l'appui de la Banque n'a pas été aussi efficace pour encourager les garçons à rester à l'école dans les pays où ce problème commence à apparaître. De même, assurer une formation aux formateurs dans le domaine des services de vulgarisation essentiellement aux hommes - dans un contexte où ce sont, dans des proportions écrasantes, les femmes qui dirigent les exploitations agricoles familiales mais peuvent difficilement, en raison des normes locales, assister aux réunions - a diminué l'efficacité des projets et des activités de développement. Le fait que réformer le secteur agricole de façon qui tienne compte des préoccupations des femmes n'a reçu qu'un faible appui a exacerbé les iniquités dont souffrent les femmes, qui constituent un groupe important de la main-d'œuvre du secteur informel dans nombre de pays. Le fait qu'on n'ait pas réussi à intégrer la dimension Femmes dans l'appui de la Banque aux administrations locales a réduit l'efficacité des activités de développement et a fait manquer des occasions d'assurer un développement soucieux de l'égalité des sexes au niveau local où, typiquement, il y a de forts risques que les hommes prennent la direction des opérations. Enfin, les besoins ne sont pas les mêmes pour toutes les femmes, car ils dépendent de leurs responsabilités et de leurs rôles. Ne consulter que les épouses des dirigeants communautaires a eu pour résultat que l'eau a été fournie de façon insuffisante et à des moments peu pratiques pour les femmes des ménages plus pauvres.

Source : IEG.

## CONSULTER LES FEMMES DANS LES PROJETS DE TRANSPORT A AIDÉ À RENFORCER LEURS MOYENS D'ACTION ÉCONOMIQUE

Une évaluation sur le terrain d'un projet de routes rurales au Pérou a montré à quel point la participation des femmes à la conception du projet est cruciale si l'on veut que l'infrastructure réponde aux besoins tant des hommes que des femmes. Par le biais d'évaluations participatives, les responsables du projet ont efficacement fait intervenir les femmes dans la prise de décisions sur la portée et l'ampleur du projet et sur des subventions en faveur des femmes à des micro-entreprises à base communautaire s'occupant de l'entretien des routes. Cela a débouché sur la construction de pistes piétonnières, que les femmes préfèrent parce qu'elles sont le moyen le plus aisé et le plus sûr de mener leur bétail aux pâturages et de ramasser du bois de feu et transporter l'eau. L'accès aux pistes et aux routes a donné aux femmes plus de mobilité - Selon 77 % d'entre elles, la réalisation de ce projet leur a permis de se déplacer plus souvent et plus loin, et 67 % ont fait savoir que les déplacements étaient désormais plus sûrs. Le projet leur a également permis de gérer leur temps de façon plus efficace, et pour 43 %, le projet a permis d'obtenir de nouvelles sources de revenus.

Source : Examen de l'appui de la Banque et évaluation sur le terrain de l'IEG au Pérou.

le Plan d'action est revenu à l'approche sectorielle et à l'approche au niveau des projets préconisés dans la précédente directive opérationnelle 2.20, mettant l'accent sur l'intégration de la dimension Femmes dans les opérations et les activités dans des secteurs économiques déterminés à l'avance, revêtant une importance pour le renforcement des moyens d'action économique des femmes.

### Objet du document

Le présent document cherche à évaluer l'efficacité de la politique de la Banque en matière de parité des sexes entre les exercices 02 et 08. Pour juger de la mesure dans laquelle la Banque a effectivement appliqué sa politique tout en gardant la couverture du pays dans des proportions gérables, les auteurs ont choisi tous les pays clients ayant une population de plus d'un million d'habitants et ayant exécuté au moins deux projets d'investissement appuyés par la Banque au cours de la période. Ils se sont retrouvés avec un groupe de 93 pays. Dans ces derniers, l'IEG a mené une étude en bureau détaillée, examinant les projets d'investissement d'une valeur de 88 milliards de dollars (1 183 projets, constituant 90 % de tous les prêts d'investissement effectués au cours de la période). Séparément, on a examiné l'intégration de la dimension Femmes dans 307 opérations de politique de développement approuvés au cours de la période. En outre, on a examiné la totalité des 48 évaluations de la parité hommes-femmes dans le pays, des 74 évaluations de la pauvreté et des 140 stratégies d'aide-pays.

Pour mesurer les résultats de l'appui de la Banque, l'équipe d'évaluation a utilisé des monographies détaillées de 12 pays choisis de façon aléatoire sur un échantillon pondéré stratifié des 93 pays retenus au départ. Les auteurs de l'évaluation ont examiné les résultats de toutes les activités de prêt ayant pris fin après l'exercice 03 dans ces 12 pays. En outre, sur la demande des membres du Conseil de la Banque mondiale, l'équipe d'évaluation a entrepris un examen de l'appui

apporté par la Banque à la question de la problématique hommes-femmes en Afghanistan. En ce qui concerne le Plan d'action pour les femmes, l'équipe s'est limitée à en évaluer l'objectif et la conception, car il est trop tôt pour en estimer les résultats, même de façon préliminaire. Enfin, l'équipe ne s'est pas concentrée sur les activités de la Société financière internationale, car l'IEG se propose d'évaluer très prochainement l'appui de la IFC à la question de la parité hommes-femmes.

### Validité de la politique en matière de parité des sexes

Les objectifs de la politique de la Banque dans ce domaine touchent directement son mandat (réduction de la pauvreté et développement économique). Cette politique est suffisamment souple pour lui permettre de réagir de façon adaptée à la situation, aux problèmes et aux priorités spécifiques d'un pays. Par exemple, pour répondre aux sensibilités locales, en République du Yémen, la Banque a pu adapter et insérer son appui à la dimension Femmes dans un ensemble de mesures dans le cadre d'une approche d'inclusion sociale ; dans le même temps, elle maintenait une approche directe concernant l'égalité des sexes aux Philippines. Toutefois, l'absence d'un cadre explicite de résultats qui aurait permis à l'appui de la Banque à la parité des sexes de déboucher sur des résultats dans des domaines intéressant spécifiquement les femmes, a réduit l'utilité de cette politique.

L'équipe d'évaluation a découvert un autre facteur qui tendait également à réduire l'utilité de la politique de la Banque en faveur des femmes : le rétrécissement du point d'accès de l'intégration de la dimension Femmes lors de l'évaluation des projets aux secteurs prioritaires précis indiqués dans les stratégies d'aide-pays. Par exemple, si dans ces stratégies l'on n'avait identifié que les secteurs de la santé et de l'éducation comme revêtant une importance stratégique pour la dimension Femmes dans un pays client donné (par exemple

## ACTIVITÉS AYANT DONNÉ DE BONS RÉSULTATS

Au Ghana et au Bangladesh, où les résultats ont été plus favorables, les éléments suivants de l'approche stratégique en quatre étapes étaient présents :

- Diagnostic en temps utile des questions de parité des sexes
  - Les diagnostics ont été faits en temps utile, non seulement dans le cadre de l'évaluation indépendante en matière de parité des sexes, mais aussi grâce à plusieurs petits travaux économiques et sectoriels qui ont contribué à faire mieux connaître les questions intéressant les femmes.
- Intégration efficace de la dimension Femmes dans les stratégies d'aide-pays et les programmes de pays
  - La dimension Femmes a été intégrée dans le contexte du cadre de résultats des stratégies d'aide-pays, avec un ensemble clair d'indications de suivi pour évaluer les résultats dans les pays clients.
  - Pleinement conscients de la vaste gamme de questions touchant la dimension Femmes dans le pays, les auteurs des deux stratégies d'aide-pays ont exigé que la question de la parité des sexes soit intégrée dans toutes les activités de la Banque, et les projets ultérieurs ont suivi le mouvement.
  - Les directives relatives aux opérations concernant la politique du développement comportaient une dimension Femmes.
- Accent mis sur le renforcement des institutions des pays clients
- Les stratégies d'aide-pays incluaient des mesures de renforcement des institutions (comme le renforcement de la responsabilité des institutions et leur capacité d'œuvrer en faveur de l'égalité des sexes, y compris une analyse des dépenses publiques touchant les femmes au Bangladesh et un appui à l'élaboration et à la diffusion de politiques soucieuses de l'égalité des sexes au Ghana).
- Collaboration avec d'autres partenaires pour appuyer les activités en faveur de l'égalité des sexes
  - Les deux stratégies d'aide-pays proposaient de travailler avec d'autres partenaires de développement et de la société civile pour examiner les questions relatives à la parité des sexes dans le cadre du dialogue politique avec le client.
- Un appui soutenu à la dimension Femmes tout au long des différentes périodes des stratégies d'aide-pays
  - Les stratégies d'aide-pays proposaient d'intensifier les activités analytiques et consultatives et suggéraient des évaluations plus ciblées pour améliorer l'approche stratégique à la question de la parité des sexes.
  - Les stratégies d'aide-pays ultérieures ont maintenu l'accent sur la dimension Femmes.
- On s'est davantage concentré sur les résultats dans ces deux pays.

Source : IEG.

le Pakistan en 2006 et la Bolivie en 2004), aux termes de la DO 4.20 le personnel de la Banque n'aurait été tenu d'aborder les considérations touchant la parité des sexes que dans ces deux secteurs. Un projet concernant l'agriculture ou les services municipaux dans l'un ou l'autre de ces pays qui ne comporterait pas des considérations de parité des sexes, même si cela aurait été extrêmement bénéfique dans ces cas précis, aurait néanmoins été parfaitement conforme à la DO 4.20 (Banque mondiale 2003c).

Lorsqu'elle s'est penchée sur les questions stratégiques au niveau du pays, l'équipe d'évaluation a constaté que la directive OP/BP 4.20 était (et demeure) extrêmement pertinente. Lorsque la Banque s'est occupée des réformes des institutions et des politiques (par exemple au Bangladesh, au Bénin et au Ghana), l'équipe d'évaluation s'est aperçue que la demande du client était un élément crucial du succès

de la mise en œuvre. Toutefois, une importante distinction apparaît entre l'appui à ce type de réforme des politiques et des institutions et l'appui qui vise directement à ouvrir davantage l'accès des pauvres aux services humains, sociaux et économiques et aux ressources. Avec cette dernière forme d'appui, du fait de la différence des rôles et des responsabilités attribués aux deux sexes, l'équipe d'évaluation a constaté que, souvent, les hommes et les femmes n'avaient pas un accès égal ou équitable aux avantages des projets, à moins que ceux-ci n'aient été conçus de façon à comporter explicitement des mesures visant à atténuer l'effet des pratiques sexistes locales qui entravaient cet accès au départ.

Cette obligation (à savoir, veiller à ce que le projet soit conçu dans une perspective soucieuse de l'égalité des sexes) ne peut pas être rendue tributaire de la demande du client, ni s'appliquer uniquement dans les secteurs et pour les thèmes

définis dans les stratégies d'aide-pays - c'est une question de pertinence, d'efficacité et d'efficacités, et donc une question d'efficacité des activités de développement (encadré ES.1). C'était là l'esprit qui a inspiré les dispositions de la directive opérationnelle 2.20. En outre, vu la constatation de l'équipe d'évaluation selon laquelle les stratégies d'aide-pays ne définissent pas systématiquement les secteurs prioritaires pour l'intégration de la dimension Femmes, et le fait qu'il est difficile d'assurer le suivi des liens entre les stratégies et les opérations, la distinction entre politique au niveau du pays ou « stratégique » et la réforme institutionnelle et les éléments de conception au niveau du projet devient cruciale. Si l'on ne fait pas cette distinction, et qu'en conséquence on traite de la même façon les deux types d'intervention de la Banque relevant de la directive OP/BP 4.20, on en vient à réduire l'utilité de la politique en faveur de la parité des sexes.

Dès qu'il a été établi en 2007, lorsqu'on a reconnu les lacunes de l'intégration de la dimension Femmes dans les activités opérationnelles dans certains secteurs, le Plan d'action pour les femmes a encouragé l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes en incitant le personnel à procéder à cette intégration dans des secteurs et activités déterminés à l'avance. Ces mesures ont renforcé l'utilité (et à cet égard ont fait du Plan d'action un moteur de changement), mais si l'on met en place ce Plan d'action sans que n'existent déjà les fondations politiques voulues - y compris les liens nécessaires avec les évaluations en matière de parité des sexes et les stratégies d'aide-pays comme requis dans la directive OP 4.20 - cela a pour effet d'atténuer l'efficacité de la politique générale de la Banque en matière d'égalité des sexes.

### Mise en œuvre de la politique de la Banque en matière de parité des sexes

La qualité, l'ampleur et la mesure de l'intégration de la dimension Femmes dans les activités d'appui de la Ban-

que se sont nettement améliorées au cours de la période d'évaluation, comparées à une opération similaire menée précédemment par l'IEG sur la période 1990-1999. Alors que dans l'évaluation précédente, on avait découvert une faible intégration dans les secteurs autres que ceux liés au développement humain, on a constaté cette fois-ci une expansion notable de l'intégration des questions de parité des sexes dans des domaines thématiques comme le microfinancement, la gestion et l'administration des terres, et la réforme de la justice.

Globalement, on a constaté des niveaux plus élevés d'intégration de la dimension Femmes dans des régions où la notion d'égalité des sexes était au niveau le plus bas et/ou les obstacles à la réduction de la pauvreté étaient davantage dus à la problématique hommes-femmes. C'était en Asie du Sud que l'on trouvait les niveaux les plus élevés d'intégration des femmes, et en Europe et en Asie centrale les niveaux les plus bas. La prévalence de l'intégration de la dimension Femmes dans des États fragiles et dans les pays membres de l'Association internationale de développement (IDA) était également plus élevée que dans les pays membres de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement — ce qui constituait a priori un schéma souhaitable.

La Banque a fort bien appliqué sa politique en matière de parité des sexes au cours des premières années de la période d'évaluation. Nombre d'évaluations en la matière ont été entreprises, et les stratégies d'aide-pays qui ont suivi étaient plus susceptibles qu'auparavant d'examiner les questions relatives à la problématique hommes-femmes, de proposer un programme d'action, et d'inclure au moins un indicateur de contrôle touchant ces questions. L'intégration de la dimension Femmes dans les projets pertinents a augmenté, atteignant une pointe de 64 % lors de l'exercice 03.

Malgré ce début prometteur, la mise en œuvre a par la suite fléchi. Entre les exercices 06 et 08, seules neuf nouvelles évaluations en matière de parité des sexes ont été entreprises ou actualisées, bien que dans la Stratégie de 2001 on ait demandé que de telles évaluations soient menées à bien (sous forme de documents distincts ou sous toute autre forme) chez tous les emprunteurs actifs avant l'exercice 05. Bien que les stratégies d'aide-pays examinent de plus en plus les questions intéressant les femmes, en particulier en ce qui concerne les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les objectifs de développement pour le Millénaire, l'équipe d'évaluation a constaté que l'on procédait beaucoup moins souvent à une réelle intégration de la dimension Femmes dans les stratégies d'aide-pays.

L'une des faiblesses essentielles était que souvent, les stratégies d'aide-pays ne spécifiaient pas de secteurs ou de thèmes prioritaires pour l'intégration des questions de parité des sexes, ce qui affaiblissait le lien entre les stratégies et les opérations. Le fait qu'il n'y avait pas de contrôle effectif de l'approche au



Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Kimberley Fletcher, FletcherGallery@Mac.com.

niveau des pays a encore affaibli la mise en œuvre de la directive OP 4.20. L'intégration de la dimension Femmes au niveau des projets a baissé entre 2006 et 2008, après une amélioration au début de la période d'évaluation et une crête en 2003, lorsqu'on la mesurait suivant quatre critères utilisés par l'IEG ; elle n'a pas augmenté (revenant approximativement au niveau de 2003) si on la mesure en utilisant l'un de ces quatre critères qu'emploie la Banque, à savoir l'existence d'une analyse ou d'un débat sur la question.

Bien que la directive OP 8.60 ne couvre pas explicitement les questions touchant la parité des sexes, l'équipe d'évaluation a constaté que l'on examinait davantage ces questions dans les documents relatifs aux opérations concernant la politique du développement (DPO), comparé à l'exercice 90-99, période couverte par la précédente évaluation de l'IEG. Elle a aussi trouvé au moins une mesure ou action concernant les femmes dans 53 (environ 17 %) des 307 documents DPO approuvés pour les 93 pays au cours de la période d'évaluation. La plupart des analyses, mesures et efforts de suivi concernant les questions de parité des sexes ont continué de se concentrer sur la santé, l'éducation et les filets de sécurité. L'intégration de la dimension Femmes en dehors de ces domaines est restée limitée. Toutefois, cette tendance représente un progrès qu'il convient d'apprécier, de suivre, et de renforcer.

Enfin, l'équipe d'évaluation a constaté que l'adoption du Plan d'action pour les femmes en 2007 - nonobstant les questions d'harmonisation avec la politique de la Banque en matière de parité des sexes en sa configuration actuelle - avait jeté les bases permettant de revitaliser le programme de travail sur l'intégration de la dimension Femmes en encourageant, par des stimulants financiers, les responsables à intégrer cette dimension dans les opérations et les travaux analytiques appuyés par la Banque.

### Dispositions et stimulants institutionnels

Une étude de la cohérence des politiques et des dispositions institutionnelles touchant la politique de la Banque en matière de parité des sexes fait ressortir plusieurs facteurs qui peuvent être à l'origine du déclin de la mise en œuvre de la directive OP 4.20. En particulier, la Banque n'a pas mis en place les importantes dispositions institutionnelles au niveau des sociétés identifiées dans la Stratégie de 2001 comme étant nécessaires pour étayer le passage à l'approche au niveau des pays. Un financement ciblé permettant de répondre aux préoccupations des femmes n'a été disponible que pour l'exercice 02 et ne l'a plus été jusqu'en 2007 et 2008, après que la Banque a mis en place le Plan d'action pour les femmes.

L'on avait promis dans la Stratégie de 2001 qu'un « système efficace de suivi et d'évaluation » serait en place avant

l'exercice 02 pour suivre la mise en œuvre de l'approche au niveau des pays. L'équipe d'évaluation a constaté que la Banque n'avait pas pleinement appliqué ce système. En outre, elle avait prévu des rapports de suivi annuels, mais n'en a présenté que trois au Conseil avant l'exercice 06 (Banque mondiale 2006c, 2004d et 2003b). Par la suite, la Banque a englobé le suivi de l'appui à la dimension Femmes dans les documents de mise à jour de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle, bien que le Groupe Parité des sexes du réseau Lutte contre la pauvreté et gestion économique ait continué d'établir des rapports de situation annuels - se concentrant entre autres choses sur la mise en œuvre du Plan d'action pour les femmes - pour les présenter au Conseil. En outre, lors de l'exercice 08, le Président de la Banque a demandé aux directeurs de pays de rendre compte de ce qu'ils faisaient (et pouvaient faire) pour promouvoir le renforcement des moyens d'action économique des femmes.

### Résultats de l'appui de la Banque dans 12 pays choisis

L'IEG a examiné un portefeuille de 164 projets appuyés par la Banque et les opérations concernant la politique du développement dans 12 pays choisis. Tous ces projets et opérations ont pris fin après l'exercice 03 et avant l'exercice 09, et tous avaient fait l'objet d'un rapport d'achèvement de la mise en œuvre. L'IEG a examiné ces projets et programmes, en se concentrant notamment sur la façon dont l'appui de la Banque avait contribué à réduire les disparités entre les sexes dans trois domaines : investissement dans le capital humain, accès aux avoirs et aux opportunités économiques, et participation aux décisions en matière de planification et de mise en œuvre des activités de développement. Pour chaque domaine, l'équipe d'évaluation a déterminé des buts et des objectifs (à partir des stratégies d'aide-pays et autres documents pertinents). Lorsqu'elle ne trouvait pas beaucoup d'éléments dans les rapports d'achèvement de la mise en œuvre, les rapports d'achèvement des stratégies d'aide-pays ou d'autres documents pertinents, ou lorsqu'elle n'avait pas procédé à une analyse sur le terrain, l'équipe d'évaluation a classé les résultats comme étant modestes. Elle a utilisé un ensemble commun d'indicateurs, définis au chapitre 6.

Selon un examen initial, il est plausible que 138 des 164 projets et programmes aient influencé les résultats liés à l'égalité des sexes ou à l'autonomisation des femmes dans au moins l'un des trois domaines. Sur ces 138 initiatives, un grand nombre étaient novatrices et ont réussi à s'attaquer à la problématique hommes-femmes - 42 % des projets ont produit des résultats notables en ce qui concerne la parité des sexes.

Sur les 12 pays, des résultats notables ont été obtenus dans quatre d'entre eux dans au moins deux domaines, et on a estimé que l'appui de la Banque était suffisant pour avoir pro-

blement contribué aux changements systémiques dans la situation des femmes. Dans six autres pays, la contribution de la Banque a été modeste, les résultats étant limités à un domaine (voire même à un secteur) et l'on n'a pas réussi à améliorer notablement l'environnement de façon à favoriser l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes. Les résultats n'étaient pas suffisants pour influencer sur les relations de pouvoir entre les sexes, la division du travail fondée sur le sexe, les processus locaux de prise de décisions, ou la gestion des ressources. Dans les deux autres pays, les résultats étaient médiocres et limités à un seul domaine. Pour ces raisons, la contribution de la Banque au progrès en matière d'égalité des sexes a été jugée très faible.

## Conclusions et recommandations

L'équipe d'évaluation estime que les objectifs de la politique de la Banque en matière de parité des sexes étaient pertinents et que l'appui de la Banque à la dimension Femmes au cours de la période d'évaluation dans son ensemble était plus forte que dans les années 90, la période couverte par la précédente évaluation de l'IEG sur la question. Certains indices laissent aussi à penser que la Banque a réorienté ses efforts vers les pays ayant les niveaux les plus élevés de disparité entre les sexes. Les résultats ont été notables - 42 % des projets pertinents dans 12 pays ont obtenu des résultats considérables. L'appui de la Banque a eu plus de succès dans ceux des pays qui souhaitaient le plus que l'on travaille sur la question de la parité des sexes (Ghana et Bangladesh par exemple).

Toutefois, l'équipe d'évaluation a constaté que, bien que la mise en œuvre de l'approche au niveau des pays envisagée dans la Stratégie de 2001 relative à la parité des sexes et reprise dans la directive OP/BP 4.20 ait bien commencé, elle a été nettement en perte de vitesse après l'exercice 05, tant au niveau des pays qu'à celui des projets. Ce déclin dans l'intégration de la dimension Femmes montre que l'on a perdu l'élan manifestement acquis au cours de la première moitié de la période d'évaluation. Le Plan d'action pour les femmes de 2007 a aidé à revigorer le programme, mais toute initiative de ce type doit être institutionnalisée de façon viable et insérée dans un cadre de politique couvrant le niveau du projet, avec un cadre de résultats d'ensemble bien défini.

L'équipe d'évaluation a constaté que, pour être efficaces, les activités d'intégration de la dimension Femmes devaient aborder les questions stratégiques (réforme institutionnelle et politique) qui aideraient à faciliter et à maintenir les résultats en matière de participation des femmes au développement sur le terrain. De par leur nature, les questions stratégiques doivent être abordées de façon sélective et quand l'occasion s'en présente, car l'appui ne peut être efficace qu'avec l'engagement du client et sa maîtrise des activités. Au niveau opérationnel, assurer une conception

de projet soucieuse de l'égalité des sexes, lorsque besoin en est, est nécessaire à l'efficacité du développement. Du fait de la différence des rôles et des responsabilités des hommes et des femmes, l'équipe d'évaluation a constaté que dans environ 75 % des opérations de la Banque, les femmes (et, dans certains cas atypiques, les hommes) participeront moins et bénéficieront relativement moins des activités du projet si celui-ci n'est pas conçu de façon à atténuer cet impact. Le Plan d'action pour les femmes tente de compenser cette tendance, et il faudrait en renforcer et en officialiser la base politique, soit en révisant la DO 4.20, soit en rétablissant les dispositions plus générales concernant les femmes suivant les lignes de la directive opérationnelle 2.20.

Pour renforcer la responsabilisation, il importe de formuler un cadre de résultats pour étayer la politique en matière de parité des sexes. Cela aiderait à cibler un ensemble cohérent de résultats se renforçant mutuellement, qui viendrait appuyer les objectifs des clients de la Banque concernant la dimension Femmes du développement. En outre, il est essentiel de disposer d'un système de suivi bien huilé visant à évaluer la mise en œuvre des politiques relatives à la parité des sexes et les résultats au niveau opérationnel et à celui du pays, comme envisagé dans la Stratégie de 2001. En outre, il convient de renforcer l'obligation de rendre compte de la mise en œuvre des politiques en assurant des ressources et une formation à tous les cadres de la Banque.

Enfin, la Banque doit tirer parti de la grande souplesse que lui donne sa politique en matière de parité des sexes en adaptant son appui aux différents contextes. Dans les pays où l'on a mieux réussi à assurer la parité des sexes (comme en Colombie et aux Philippines), il suffirait peut-être de se concentrer sur la dimension Femmes dans un seul secteur. Toutefois, dans les pays où l'inégalité entre hommes et femmes est plus marquée, il est nécessaire d'intégrer la dimension Femmes dans les activités intrasectorielles et intersectorielles de façon à ce qu'elles se renforcent mutuellement si l'on veut obtenir les résultats souhaités. Dans ces pays, il est aussi d'importance cruciale de renforcer l'appui de la Banque à la réforme institutionnelle soucieuse de l'égalité des sexes, en particulier au niveau des administrations sous-nationales et locales, et d'insister davantage sur la réduction des disparités entre les sexes en utilisant les stimulants appropriés.

Pour veiller à ce que la politique en matière de parité hommes-femmes soit mieux comprise et pour assurer l'efficacité de sa mise en œuvre de façon qui contribue à réduire les disparités entre les sexes et à renforcer les moyens d'action des femmes dans les pays clients de la Banque, l'équipe d'évaluation recommande plusieurs mesures :

- Promouvoir une plus grande clarté et une meilleure mise en œuvre de la politique de la Banque en matière de parité des sexes en prenant les mesures suivantes —

- Mettre en place un cadre de résultats pour faciliter l'adoption homogène d'une approche axée sur les résultats à l'intégration de la dimension Femmes dans les travaux de la Banque.
  - Établir et exécuter un plan d'action réaliste pour achever ou mettre à jour les diagnostics au niveau des pays, en donnant la priorité aux pays où l'inégalité entre les sexes est la plus marquée.
  - Prolonger la mise en œuvre du Plan d'action pour les femmes de 2007 tout en en officialisant et en en renforçant la base politique. Une autre solution serait de remettre en vigueur et de renforcer les dispositions dans la perspective de la directive opérationnelle 2.20 afin de remettre en place un point d'accès au niveau des secteurs et/ou des projets pour les questions relatives à la parité des sexes.
- Rendre la direction clairement responsable de l'élaboration et de l'application d'un système permettant de suivre la mesure dans laquelle les travaux de la Banque tiennent compte comme il convient des préoccupations des femmes, notamment des mécanismes efficaces de présentation de rapports. Il convient de donner au rôle clef des directeurs de pays une place centrale dans le cadre de responsabilisation.
  - Renforcer les stimulants pour la prise de mesures efficaces en matière d'égalité des sexes dans les pays clients en continuant d'assurer un financement par l'intermédiaire du Plan d'action pour les femmes pour renforcer la collecte, l'analyse et la diffusion de données ventilées par sexe, et de données et de statistiques concernant les questions d'égalité des sexes.

### I. Introduction

La direction estime que l'évaluation de l'appui de la Banque mondiale à la question de la participation des femmes au développement, effectuée par le Groupe indépendant d'évaluation (IEG) est un sérieux effort de mesurer l'efficacité des travaux de la Banque dans ce domaine. Les conclusions de l'évaluation sont fondées sur une étude comportant des examens en bureau, quelques examens sur le terrain, et l'examen d'un portefeuille de projets dans 93 pays, l'accent étant mis en particulier sur les résultats d'un échantillon de 12 pays.

**Insistance sur le renforcement de l'appui de la Banque à la dimension Femmes.** La Banque s'est particulièrement félicitée du fait que les auteurs du rapport ont insisté sur le renforcement des travaux de la Banque dans ce domaine. Nous prenons note de la conclusion selon laquelle la Banque a fait des progrès dans l'intégration des questions de parité des sexes dans ses activités au cours de la période 2002-2008 par rapport à la période 1990-1999 mais, en accord avec l'IEG, la direction de la Banque reconnaît que les questions de parité des sexes ne sont pas encore suffisamment intégrées dans les activités sectorielles et régionales, et qu'il convient d'adopter de nouvelles mesures pour accélérer les progrès. C'est cela qui l'a amenée à lancer en 2007 le Plan d'action pour les femmes, plan quadriennal du Groupe de la Banque mondiale, tandis que les notes de l'IEG ont revitalisé le programme de travail de la Banque en faveur des femmes, et a aidé à étendre l'intégration des questions les concernant dans des secteurs économiques comme l'agriculture, le développement rural, les finances, la politique économique et l'infrastructure.

**Validité de la politique et recommandation de nouvelles mesures.** La direction de la Banque est d'accord avec la conclusion du rapport selon laquelle le cadre politique actuel concernant les femmes et le développement est adéquat, de même qu'avec les recommandations de l'IEG visant à renforcer le suivi, le cadre des résultats et la responsabilisation des cadres. La direction convient également qu'il importe d'assurer des ressources budgétaires suffisantes pour appliquer la Stratégie et approuve la recommandation tendant à continuer d'assurer un financement pour encourager les travaux dans le domaine de la participation des femmes au développement. Bien que des progrès aient été accomplis concernant certains de ces éléments cruciaux,

les observations de l'IEG seront très utiles aux actions futures. En outre, tirant les leçons du Plan d'action pour les femmes, qui utilise des mécanismes novateurs pour élargir la couverture dans ce domaine dans les opérations menées dans des secteurs clés, dans lesquels l'intégration n'est pas facile, nous proposons à la fois d'entreprendre de renforcer la capacité d'action des femmes en utilisant des outils de formation non traditionnels et de continuer à promouvoir vigoureusement la théorie selon laquelle l'égalité des sexes est un atout pour l'économie, afin d'y intéresser davantage les pays clients.

**Analyse des données de l'IEG.** La direction remercie l'IEG de lui avoir donné accès à ses données, ce qui lui a permis de décondenser davantage les classements et les résultats du Groupe. Cela a débouché sur deux nouvelles et utiles constatations. Tout d'abord, cela a révélé la performance encourageante dans les secteurs économiques au cours des deux dernières années de la période d'examen, qui montre un élargissement de la portée des activités en faveur des femmes dans deux secteurs traditionnellement moins réceptifs : par exemple, entre 58 % et 71 % des projets agricoles et de 15 à 18 % des travaux d'infrastructure. Cette constatation confirme les rapports de suivi annuels, selon lesquels la baisse globale de la portée des programmes en faveur des femmes dans les opérations de la Banque s'est stabilisée au cours de l'exercice 06 et a depuis accusé une tendance à la hausse - amélioration qui coïncide avec le Plan d'action pour les femmes, qui cible ces secteurs. Cette tendance est encourageante, et bien que les niveaux demeurent encore trop bas, elle indique peut-être que des mécanismes novateurs, comme ceux mis en place par le Plan d'action, peuvent amener des changements dans des secteurs qui ont traditionnellement été moins réceptifs à l'intégration de la dimension Femmes.

Deuxièmement, cela fait ressortir la nécessité d'ajuster les critères utilisés pour mesurer l'intégration de la dimension Femmes, étant donné la complexité croissante du portefeuille de la Banque. Le déclin global constaté par l'IEG depuis l'exercice 06 s'explique dans une grande mesure par le fait qu'il a estimé que le montant des prêts en faveur de la réforme institutionnelle dans l'ensemble du secteur de l'éducation était faible, essentiellement parce que l'on ne disposait pas d'indicateurs au niveau individuel et que l'on ne pouvait par conséquent pas assurer le suivi de l'impact ventilé par sexe. Et pourtant, ces projets « de la seconde généra-

tion », qui portent sur des questions intéressant l'ensemble du secteur, comme l'élaboration des programmes d'étude, la formation pédagogique et les barèmes des salaires dans le secteur de l'éducation, représentent une part croissante du portefeuille Éducation de la Banque et s'attaquent à ce qui est peut-être l'obstacle le plus important à l'éducation des filles de nos jours : la qualité des études. À l'avenir, l'analyse des tendances dans l'intégration de la dimension Femmes devra tenir compte à la fois des objectifs du projet et de la composition du portefeuille.

## II. Observations générales

La direction a présenté des observations sur le cadre politique général, l'accent mis sur les résultats des travaux de la Banque, et le rôle du Plan d'action pour les femmes.

### **Le cadre politique général**

**Validité de la politique opérationnelle.** La direction convient avec l'IEG de la pertinence de la politique opérationnelle de la Banque (directive OP/BP 4.20) relativement à la dimension Femmes pour ce qui est de régler les problèmes stratégiques de parité des sexes au niveau des pays. Cette politique requiert l'examen de l'évaluation de la question dans les stratégies d'aide-pays. Dans les secteurs et les domaines thématiques où ces stratégies ont déterminé la nécessité d'interventions soucieuses de l'égalité des sexes, l'assistance de la Banque comporte des mesures visant à répondre à cette nécessité. La direction note que la politique est souple quant à la façon dont l'évaluation doit être effectuée. Elle convient avec l'IEG que ce n'est pas un cas où un élément précis du travail économique et sectoriel, à savoir l'évaluation en matière de parité des sexes, est nécessaire. L'évaluation de la dimension Femmes peut être une opération indépendante ou peut être menée dans le cadre d'autres travaux économiques et sectoriels de la Banque, par exemple les évaluations de la pauvreté, les mémorandums économiques de pays, l'examen des dépenses publiques, l'examen de la politique du développement, les évaluations de la pauvreté et de l'impact social, ou les analyses institutionnelles. Par ailleurs, il peut s'agir d'une évaluation déjà effectuée par le pays ou par une organisation autre que la Banque. À l'avenir, il importera de veiller à ce que les stratégies d'aide-pays soient mieux informées des évaluations de la dimension Femmes.

**L'approche sélective et souple de la politique opérationnelle.** La direction et l'IEG ont discuté de la validité de l'approche sélective de la politique et de la façon souple de procéder à des diagnostics de la dimension Femmes au niveau des pays, et sont tombées d'accord sur la question. Cette approche va de pair avec le mouvement suivi par tous les partenaires de développement, allant d'une attention fragmentée portée à un projet à une attention plus efficace et efficiente axée sur le pays - le programme d'efficacité de l'aide.

Le modèle de travail de la Banque requiert une évaluation globale de la réduction de la pauvreté et du programme de croissance d'un pays, mais aussi une série sélective d'activités classées par rang de priorité pour appuyer la réalisation des objectifs des stratégies d'aide-pays. La politique en matière de parité des sexes suit ce modèle - requérant une analyse périodique pour évaluer la dimension Femmes au niveau des pays qui vient s'incorporer à la stratégie d'aide-pays et à certains programmes de pays choisis. Elle tient compte du fait que dans ses conclusions, l'IEG a toujours insisté sur l'importance de donner au pays la maîtrise des activités et de travailler de concert avec d'autres donateurs sur la base de l'avantage comparatif.

### **Les travaux de la banque sont axés sur les résultats**

**Les projets and la dimension femmes — Accent mis sur les résultats.** L'IEG estime que la politique en matière de parité des sexes restreint le point d'accès de l'intégration de la dimension Femmes uniquement aux secteurs mentionnés dans la stratégie d'aide-pays. La direction fait observer que le cadre de sa politique en matière de parité des sexes est plus large. Dans le cadre de politique actuel, les points d'accès au niveau des projets sont déclenchés par plusieurs facteurs, qui sont déterminés séparément pour les opérations concernant la politique du développement et les opérations de prêts d'investissement, notamment les projets comportant des garanties où les besoins particuliers des femmes sont importants. Ce cadre de politique est en harmonie avec la stratégie actuelle<sup>1</sup>. Toutefois, et ce qui importe davantage, la Banque se concentre sur les résultats dans toutes les opérations. Les projets en-dehors des secteurs mis en lumière dans la stratégie d'aide-pays intègrent souvent les questions de parité des sexes lorsqu'il s'agit de l'efficacité des activités de développement ; la politique de la Banque n'exige pas qu'une opération soucieuse de l'égalité des sexes soit menée dans un secteur déclaré prioritaire dans une stratégie d'aide-pays.

**Diagnostics de la dimension Femmes et dialogue de politique.** L'estimation de l'IEG (selon laquelle la mise en œuvre est faible) se base sur les tendances concernant l'intégration de la dimension Femmes dans les prêts à l'investissement et la baisse de l'intégration des questions de parité des sexes dans les stratégies d'aide-pays, qu'elle attribue à son tour, dans une grande mesure, à un déclin notable du nombre d'évaluations en matière de parité des sexes entreprises. La direction convient avec l'IEG de la nécessité de diagnostics de la dimension Femmes au niveau des pays et de l'importance d'intégrer les questions relatives à la parité des sexes dans les stratégies d'aide-pays. Nous reconnaissons que le traitement de la dimension Femmes dans ces stratégies est un domaine qui a besoin d'amélioration et qui retient l'attention de la direction (voir Banque mondiale 2009c). Nous

estimons que les évaluations indépendantes en matière de parité des sexes ne sont qu'un des nombreux moyens d'entreprendre le diagnostic requis de la dimension Femmes au niveau des pays. Comme noté plus haut, d'autres options, spécifiées dans la politique en matière de parité des sexes, incluent l'intégration de l'analyse de la dimension Femmes dans les travaux économiques et sectoriels clés, ou l'utilisation d'analyses effectuées par le pays ou par une organisation autre que la Banque. L'auto-évaluation de la direction révèle que le nombre de travaux économiques et sectoriels ayant intégré la dimension Femmes de façon extrêmement satisfaisante ou satisfaisante a plus que doublé au cours de la dernière partie de la période d'évaluation, à partir de l'exercice 05 (voir Banque mondiale 2009d). Soixante-douze des 108 pays actifs ont effectué des diagnostics satisfaisants ou meilleurs en matière de parité des sexes au cours de la période 2002-2008, si l'on tient compte des travaux économiques et sectoriels qui, d'après la politique, sont considérés comme des diagnostics complets de la dimension Femmes au niveau des pays. La direction se déclare fermement en faveur d'incorporer l'évaluation de la dimension Femmes dans les travaux essentiels de diagnostic des pays et œuvrera avec le personnel pour assurer que tous les travaux économiques et sectoriels tenant compte de la dimension Femmes soient reconnus à leur juste valeur.

**Mise en œuvre de la politique en matière de parité des sexes : Analyse de l'intégration de la dimension Femmes dans les prêts d'investissement.** La direction se félicite des efforts déployés par l'IEG pour évaluer les progrès dans la mise en œuvre de la politique et reconnaît que mesurer les progrès dans l'intégration de la dimension Femmes est, par définition, un exercice complexe. La direction trouve encourageante la constatation de l'IEG selon laquelle, comparée à la précédente période d'évaluation (1990-1999), il y a une amélioration marquée de la qualité, de l'ampleur et de la portée de l'intégration de la dimension Femmes dans le portefeuille de prêts. Nous sommes également d'accord avec l'estimation de l'IEG concernant la période d'évaluation actuelle (2002-2008), selon laquelle il reste beaucoup à faire pour intégrer davantage la dimension Femmes dans le portefeuille de prêts à l'investissement de la Banque.

#### **Mesures spécifiques proposées par la direction**

**Renforcer le cadre de résultats et le système de suivi.** La direction se félicite de cette recommandation et note que la Banque dispose d'un cadre de suivi des questions concernant la parité des sexes et rend compte régulièrement aux cadres supérieurs des progrès de la stratégie en la matière. En outre, le Plan d'action pour les femmes dispose d'un cadre de résultats et rend compte régulièrement au Conseil. Toutefois, le système de suivi peut et doit être renforcé. Dans le cadre du plan de transition du Plan d'action, la direction présen-

tera au Conseil au cours du deuxième trimestre de 2010 un cadre de résultats renforcé assorti d'objectifs quantitatifs et d'indicateurs correspondants pour les secteurs et régions clés. Ces objectifs seront fixés lors d'un processus faisant intervenir les conseils sectoriels et les départements régionaux intéressés, sur le modèle d'un exercice mené en 2008 pour quantifier l'engagement des cadres supérieurs en faveur du renforcement de l'intégration de la dimension Femmes dans le portefeuille Agriculture et Développement rural<sup>2</sup>.

**Travaux en cours sur le renforcement du système de suivi existant de la politique en matière de parité des sexes.** Des informations sur le nombre de bénéficiaires des projets, ventilées par sexe, sont désormais requises pour tous les projets d'investissement appuyés par l'Association internationale de développement ayant été approuvés le 1<sup>er</sup> juillet 2009 ou après. Nous prévoyons, grâce au plan de transition du Plan d'action pour les femmes, d'aider les équipes de travail de la Banque à s'acquitter de cette nouvelle tâche. En outre, la direction étudie en ce moment les indicateurs sectoriels de base actuels et proposés pour déterminer ceux qui pourraient être utilement ventilés par sexe.

**Accord de la direction sur la nécessité d'établir une responsabilisation plus nette concernant la mise en œuvre de la politique en matière de parité des sexes, en particulier au niveau des directeurs de pays et aux niveaux supérieurs.** La direction propose de renforcer la responsabilisation au niveau des cadres supérieurs grâce à des études, présidées par le Directeur général, des rapports de suivi annuels de la Banque sur la mise en œuvre de la politique en matière de parité des sexes par les vice-présidents des opérations. Contrairement à la pratique passée, ces rapports porteront aussi sur les progrès dans la réalisation des objectifs quantitatifs définis ci-dessus, ce qui donnera plus de force à l'exercice. Dans le cadre du plan de transition du Plan d'action pour les femmes, il est probable que les stimulants financiers joueront un rôle, notamment en ce qui concerne les diagnostics de la dimension Femmes dans les pays en ce qui concerne les travaux économiques et sectoriels clés dans les pays visés.

#### **Le rôle du Plan d'action pour les femmes : « L'égalité des sexes, un atout pour l'économie »**

**La façon dont le Plan d'action pour les femmes s'insère dans le cadre de politique de la Banque.** La direction estime encourageante la constatation de l'évaluation selon laquelle le Plan d'action, lancé en 2007, a revitalisé le programme de travail de la Banque concernant la participation des femmes au développement. L'IEG et la Banque conviennent toutes deux que le Plan d'action représente une tentative de compenser les faiblesses de l'intégration de la dimension Femmes dans toutes les activités, faiblesses qui ont été déterminées lors du suivi annuel qu'a effectué la Banque

concernant sa Stratégie en matière de parité des sexes. La direction fait observer que le Plan d'action se concentre sur les secteurs que le Groupe, dans son examen de 2001, a identifiés comme ayant une performance médiocre en la matière, précisément pour améliorer cette performance. Le Plan d'action était donc une réponse visant à revigorer l'intégration des questions de parité des sexes dans les programmes et ne représente donc pas un retour à l'approche au niveau du projet ni une réduction des relations entre l'évaluation de la dimension Femmes et les stratégies d'aide-pays. Comme il est noté dans le document de l'IEG, l'analyse de la question dans les documents d'évaluation des projets a gagné en ampleur entre les exercices 06 et 08. Compte tenu des indications supplémentaires tirées de l'analyse des données de l'IEG, la direction souhaiterait ajouter que cette intensification de l'intégration de la dimension Femmes au cours des deux dernières années (exercice 06-08) s'est faite dans le cadre d'un portefeuille dans lequel les opérations concernant l'infrastructure et autres opérations du secteur économique où, traditionnellement, cette intégration était négligée, tenaient une place de plus en plus importante<sup>3</sup>. Le Plan d'action pour les femmes est un instrument visant à améliorer l'approche axée sur les pays de la Banque, fondée sur la stratégie d'aide-pays et exécutée à l'aide d'outils comprenant les opérations et les travaux économiques et sectoriels. Un montant total de 4,2 millions de dollars en fonds du Plan d'action pour les femmes a permis d'appuyer 56 travaux analytiques, nombre d'entre eux directement liés au dialogue politique essentiel avec le pays ; des programmes spécialement adaptés au pays en Afghanistan, au Ghana, au Kenya, en République démocratique populaire lao, au Libéria et au Soudan, entre autres ; et la recherche politique visant à renforcer l'argument en faveur de l'égalité des sexes. Partager ces recherches et analyses avec les pays partenaires a amené ces pays à demander davantage d'appui aux activités concernant les femmes.

**Renforcer le Plan d'action pour les femmes.** Ce Plan d'action est un effort limité dans le temps, lancé pour remédier à la faiblesse de la mise en œuvre de la stratégie d'intégration de la dimension Femmes dans toutes les activités dans un ensemble auxiliaire de secteurs à la traîne. De ce fait, il est nécessaire de disposer d'un mécanisme de transition qui, quoique fermement ancré dans la politique en cours de la Banque en matière de parité des sexes, tire parti de la dynamique et des enseignements du Plan d'action pour élargir le champ d'action des activités en faveur des femmes dans les opérations générales de la Banque. À cette fin, comme le lui a demandé le Conseil, la direction élabore actuellement un plan de transition, qui doit être présenté au Conseil d'ad-

ministration de la Banque au printemps 2010 et s'inspirera de l'examen indépendant à mi-parcours du Plan d'action effectué en juin 2009.

### III. Recommandations

Les réponses de la direction aux recommandations de l'IEG figurent dans le projet de matrice du Relevé d'interventions de la direction joint au présent document. Toutefois, la direction souhaiterait aller plus loin et souligner d'autres actions qu'elle estime tout aussi, sinon plus, importantes pour soutenir au-delà de la date d'achèvement du Plan d'action l'élan positif dans l'intégration de la dimension Femmes suscité par ce dernier. Ces mesures comprennent l'examen d'un rapport sur le développement dans le monde concernant l'égalité des sexes pour démontrer l'importance de cette question dans la réduction de la pauvreté et la croissance économique et donner des évaluations concrètes des activités ayant donné de bons résultats et la raison de ce succès, afin d'amener les clients à demander davantage de travaux touchant l'égalité des sexes. La direction définira d'autres options dans le plan de transition qui doit être présenté au Conseil en 2010.

### Notes

1. En tant que question thématique, la dimension Femmes relève de plusieurs politiques de la Banque, qu'il convient de lire ensemble si l'on veut obtenir une vue générale du cadre de politique de la Banque en faveur des femmes. La politique en matière de parité des sexes (directive opérationnelle OP/BP 4.20), en conjonction avec d'autres politiques (notamment les directives OP/BP 8.60, 4.10, 4.12, 2.30 et 4.30) convient également tout à fait bien pour aborder les questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans les opérations.
2. Les objectifs concernant l'agriculture et le développement rural sont, d'ici la fin de 2010, d'élever au-dessus de 50 % : la part des projets ruraux en Afrique sub-saharienne ayant été conçus dans une perspective soucieuse de l'égalité de sexes (cette part était de 43 % en 2005) ; la part des projets ruraux dans toutes les régions ayant un système de suivi et d'évaluation tenant compte de la dimension Femmes (17 % en 2005) ; et la part des projets de politique et d'administration foncières dans toutes les régions s'inspirant de l'analyse des questions de parité des sexes dans la conception et l'appui à la réforme des règlements (37 % en 2005).
3. La part des prêts dans les « secteurs économiques » (Agriculture et développement rural, Politique économique, Énergie et extraction minière, Gestion financière, Finances et secteur privé, Gouvernance du secteur public, Transports, Développement urbain et Eau) est passée de 62,7 % en 2006 à 64,6 % en 2008.

## Relevé d'interventions de la direction

Recommandation de l'IEG	Réponse de la direction
<p>Promouvoir une plus grande clarté et une meilleure mise en œuvre de la politique de la Banque en matière de parité des sexes en prenant les mesures suivantes —</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un cadre de résultats pour faciliter l'adoption homogène d'une approche axée sur les résultats à l'intégration de la dimension Femmes dans les travaux de la Banque.</li> <li>• Établir et exécuter un plan d'action réaliste pour achever ou mettre à jour les diagnostics au niveau des pays, en donnant la priorité aux pays où l'inégalité entre les sexes est la plus marquée.</li> <li>• Prolonger la mise en œuvre du Plan d'action pour les femmes de 2007 tout en en officialisant et en en renforçant la base politique. Une autre solution serait de remettre en vigueur et de renforcer les dispositions dans la perspective de la directive opérationnelle 2.20 afin de remettre en place un point d'accès au niveau des secteurs et/ou des projets pour les questions relatives à la parité des sexes.</li> </ul>	<p>La direction convient qu'il y a besoin d'améliorer la mise en œuvre de la politique de la Banque en matière de parité des sexes et présentera en détail les mesures à prendre dans le plan de transition du Plan d'action au Conseil lors du dernier trimestre de l'exercice 10. De même, elle élaborera et distribuera une note d'orientation au personnel concernant le cadre politique de la Banque en matière de parité des sexes.</p> <p>La direction note que la Banque dispose d'un cadre de suivi de la dimension Femmes et fait régulièrement rapport aux cadres supérieurs. Manifestement, il est possible d'améliorer le système et de rendre les résultats plus ciblés. Le plan de transition du Plan d'action énoncera la façon dont le cadre sera renforcé.</p> <p>La direction considère la stratégie d'aide-pays comme le lien entre le diagnostic et la mise en œuvre et estime que c'est là qu'il faut déterminer les priorités de l'appui de la Banque à la dimension Femmes dans tous les pays dans lesquels la Banque a un programme actif. Comme il est noté dans la rétrospective de la stratégie d'aide-pays (Banque mondiale 2009c), la direction s'attachera à améliorer la façon dont la dimension Femmes est traitée dans les stratégies d'aide-pays et effectuera un suivi plus poussé pour s'assurer que les évaluations en la matière donnent les informations voulues aux stratégies, comme demandé dans la politique. La direction rendra compte des résultats dans des rapports sur le suivi de la dimension Femmes présentés régulièrement.</p> <p>La direction et l'IEG conviennent que le Plan d'action pour les femmes comble une lacune, du point de vue de la mise en œuvre, dans le cadre de la politique de la Banque en matière de parité des sexes. Sur la demande du Conseil, la direction élabore actuellement un plan de transition qui prolongera l'effet des résultats du Plan d'action lorsque celui-ci aura pris fin. La base politique du Plan d'action pour les femmes et des futurs plans d'action est tout à fait adéquate. Les politiques de la Banque en la matière déterminent les points d'accès des projets en ce qui concerne la dimension Femmes.</p>
<p>Rendre la direction clairement responsable de l'élaboration et de l'application d'un système permettant de suivre la mesure dans laquelle les travaux de la Banque tiennent compte comme il convient des préoccupations des femmes, notamment des mécanismes efficaces de présentation de rapports. Il convient de donner au rôle clef des directeurs de pays une place centrale dans le cadre de responsabilisation.</p>	<p>La direction est d'accord avec la recommandation tendant à renforcer la responsabilisation de la mise en œuvre de la politique de la Banque en matière de parité des sexes, y compris celle des directeurs de pays et des vice-présidents des opérations. La direction note qu'elle a déjà des systèmes de suivi en place, mais convient qu'il faut en faire davantage pour en renforcer l'impact. À partir de l'exercice en cours, la direction s'engage à tenir un débat annuel au niveau des directeurs généraux sur le rapport de situation annuel, en tirant parti des contributions des vice-présidents des opérations.</p>

## Relevé d'interventions de la direction

Recommandation de l'IEG	Réponse de la direction
<p>Renforcer les stimulants pour la prise de mesures efficaces en matière d'égalité des sexes dans les pays clients en continuant d'assurer un financement par l'intermédiaire du Plan d'action pour les femmes pour renforcer la collecte, l'analyse et la diffusion de données ventilées par sexe, et de données et de statistiques concernant les questions d'égalité des sexes.</p>	<p>La direction convient qu'il faut continuer à assurer un financement d'encouragement pour obtenir des données et des statistiques ventilées par sexe, mais ajoute que le financement d'encouragement transitoire pour les travaux analytiques et opérationnels s'est révélé efficace, comme le démontrent les résultats du Plan d'action pour les femmes.</p>

## Résumé des débats des directeurs généraux et du Comité du Conseil pour l'efficacité du développement

Le 17 décembre 2009, les directeurs généraux ont examiné le document intitulé *Gender and Development: An Evaluation of World Bank Support, 2002–08* (Genre et développement : Évaluation de l'appui de la Banque mondiale, 2002–2008), établi par le Groupe indépendant d'évaluation (IEG), et le projet révisé de réponse de la direction. Pour ce débat, d'autres données et analyses ont été partagées par le Groupe et la direction. Précédemment, le Comité pour l'efficacité du développement (CODE) avait examiné le rapport d'évaluation de l'IEG et le projet de réponse de la direction le 28 octobre 2009. Une déclaration du Groupe consultatif externe a aussi été présentée à la réunion du Comité. En se fondant sur son examen du rapport du Groupe et du projet de réponse de la direction, le Comité a recommandé un examen ultérieur du Conseil.

Lors de la réunion du Conseil qui s'est tenue le 17 décembre, il y a eu accord général pour convenir avec l'évaluation de l'IEG que l'égalité des sexes était un élément essentiel et crucial du développement, et avec ses conclusions selon lesquelles la Banque avait amélioré, tant en qualité qu'en ampleur, ses activités d'intégration de la dimension Femmes. Les directeurs généraux et la direction ont aussi convenu avec l'IEG que la Banque pouvait faire mieux dans ce domaine. Les constatations du Groupe ont trouvé un écho auprès du Conseil en ce qui concerne les domaines définis comme essentiels au renforcement de l'intégration de la dimension Femmes, notamment i) le cadre de résultats, ii) la responsabilisation des cadres, iii) les ressources budgétaires de la Banque, et iv) les diagnostics au niveau des pays. Notant l'intention de la direction de travailler dans ces domaines, les directeurs généraux l'ont instamment priée d'agir rapidement. En ce qui concerne le renforcement de l'intégration de la dimension Femmes dans les opérations de la Banque, ils ont souligné qu'il fallait que l'analyse de la question soit incluse dans les stratégies d'assistance-pays. On a noté que le rapport d'évaluation du Groupe et le texte final de la réponse de la direction seraient révélés.

Lors de la discussion précédente du CODE, les membres du Comité se sont félicités du fait que le rapport tombait à point

nommé, notant que les travaux de la Banque en matière de parité des sexes avaient été étudiés au cours de l'examen à mi-parcours de la quinzième session de l'IDA et que le rapport aurait une plus grande pertinence pour le processus menant à la seizième session. Ils ont trouvé encourageant que l'intégration de la dimension Femmes ait dans l'ensemble progressé au cours de la période couverte par l'évaluation de l'IEG, par rapport aux années 90, et ont pris acte de la constatation du Groupe selon laquelle la mise en œuvre de la politique de la Banque en matière de parité des sexes avait fléchi au cours de la seconde moitié de la période d'évaluation. Les membres du Comité ont suggéré de nouveaux débats et échanges entre le Groupe et la direction pour aider à trouver un terrain d'entente sur l'application de la directive opérationnelle/procédure de la Banque en matière de parité des sexes (directive OP/BP 4.20) dans les domaines où il y a désaccord, par exemple la définition et l'efficacité des diagnostics de pays concernant la dimension Femmes et l'analyse des tendances dans l'intégration de cette dimension dans les activités globales. En outre, les membres du Comité ont souligné la nécessité de renforcer la responsabilisation des cadres supérieurs, l'importance de disposer de ressources suffisantes pour exécuter la Stratégie en matière de parité des sexes, et de continuer à utiliser le financement d'encouragement. Au vu des divergences d'opinion exprimées par l'IEG et la direction, les membres du Comité ont souligné l'importance d'un plan de communication approprié pour diffuser les conclusions du Groupe et la réponse de la direction, ce qui a été confirmé à la réunion du Conseil.

### Principales questions examinées

**Les divergences de vues entre l'IEG et la direction.** À la réunion du Conseil, l'IEG et la direction ont présenté des observations sur leurs échanges fructueux et sur les questions examinées dans l'évaluation. Certes, le CODE avait examiné le rapport d'évaluation du groupe et le projet de réponse de la direction, mais nombre de membres ont déclaré avoir du mal à tirer une conclusion, étant donné les divergences de vues, notamment sur les questions de méthodologie et

de données. Toutefois, lors des débats tant au Conseil qu'au Comité, certains intervenants ont considéré les divergences entre le Groupe et la direction sous un angle positif. L'IEG avait relevé qu'il y avait eu des consultations approfondies avec la direction lors de l'établissement du rapport d'évaluation, en particulier concernant les données utilisées, et des échanges supplémentaires pour réduire les divergences et clarifier les choses lorsqu'il restait des désaccords.

Au cours de l'examen du Conseil, la direction a souligné que les données et les notations dont le Groupe avait fait part après la réunion du CODE avaient donné naissance à de nouvelles et utiles constatations qui clarifiaient les différences entre les rapports du Groupe et ceux de la direction sur les tendances, ce qui avait débouché sur une discussion fructueuse avec l'IEG. Le Directeur général chargé de l'évaluation a convenu que l'échange supplémentaire de données avec la direction après la réunion du CODE avait aidé à mieux faire comprendre les trois questions sur lesquelles les divergences persistaient, à savoir l'intégration de la dimension Femmes dans les travaux économiques et sectoriels, le rapport statistique entre l'établissement d'une évaluation de la situation en matière de parité des sexes et l'intégration de la dimension Femmes dans les stratégies d'aide-pays, et les tendances de cette intégration au niveau des projets. Le Directeur général chargé de l'évaluation a également relevé que, outre les communications habituelles qui sont coordonnées avec la direction, le Groupe travaille de concert avec la direction pour appuyer les ateliers régionaux afin de renforcer l'engagement du personnel opérationnel et des clients partenaires. En outre, l'IEG a lancé son propre programme pour faire mieux prendre conscience aux évaluateurs de la nécessité de tenir compte des questions touchant la parité des sexes.

**Les diagnostics concernant la dimension Femmes au niveau des pays.** Lors de l'examen au Conseil, les directeurs généraux ont de nouveau souligné l'importance d'une évaluation de la dimension Femmes au niveau des pays, éventuellement en utilisant d'autres outils diagnostiques, pour répondre aux conditions requises aux termes de la directive OP/BP 4.20. En outre, ils ont souligné la nécessité de veiller à l'intégration des diagnostics concernant la dimension Femmes dans les stratégies d'aide-pays. La direction a convenu que ces diagnostics étaient importants, tout en évitant des prescriptions trop généralisées, pour formuler une approche à la question de parité des sexes spécifique à un pays dont il serait tenu compte dans les stratégies d'aide-pays. À cet égard, on a souligné combien il importait que le pays ait la maîtrise des activités, et que les questions de parité hommes-femmes soient abordées compte tenu du contexte national, y compris les sensibilités culturelles.

Lors de la réunion du Comité, quelques intervenants ont appuyé un retour à l'établissement d'évaluations nationales

en matière de parité des sexes. Plusieurs autres étaient favorables à une approche souple ; quelques uns ont fait observer que les diagnostics de la dimension Femmes pouvaient être intégrés dans d'autres travaux analytiques ; d'autres encore ont encouragé la Banque à tirer parti des évaluations de la dimension Femmes établis par d'autres entités ou de les élaborer en coopération avec d'autres partenaires de développement. Un intervenant a mis en garde contre le fait de prescrire les évaluations en matière de parité des sexes. Quelques observations spécifiques ont été formulées concernant la nécessité d'évaluer la valeur diagnostique des évaluations en matière de parité des sexes, et d'interpréter la recommandation de l'IEG comme une demande d'établir un plan de mise en œuvre réaliste concernant le travail diagnostique de la dimension Femmes au niveau des pays, sans que cela représente une prescription. La direction a donné des détails sur des travaux économiques et sectoriels qui à son avis répondaient aux conditions posées pour les évaluations de la dimension Femmes (analyses de base sur la parité des sexes, évaluations de la pauvreté, mémorandums économiques des pays, analyses de la pauvreté et de l'impact social, examen des dépenses publiques, etc.).

**La Stratégie de 2001 en matière de parité des sexes et la directive opérationnelle OP/BP 4.20.** Il y a eu accord général au Conseil et au Comité sur le fait que la Stratégie de 2001 en matière de parité des sexes et la directive OP/BP 4.20 continuaient d'être valides, et sur la nécessité de privilégier les initiatives pratiques visant à mieux se concentrer sur la mise en œuvre et les résultats. Au cours des débats du Comité, quelques intervenants se sont demandé s'il y avait eu déviation par rapport à la Stratégie de la Banque, comme l'avait suggéré l'IEG ; la direction a souligné qu'il n'y avait pas eu de déviation - que tant la Stratégie que la directive opérationnelle demandaient à juste titre une approche dirigée par le pays. En insistant davantage sur la responsabilité des cadres, nombre d'intervenants se sont fait l'écho du groupe externe et souligné qu'il importait de veiller à la formation et de relier les travaux en matière de parité des sexes avec les évaluations de la performance des cadres ; ceci a été réitéré à la réunion du Conseil.

À la fois à la réunion du Conseil et à celle du Comité, les intervenants ont souligné l'importance qu'il y avait à améliorer l'efficacité du développement de la dimension Femmes ; d'affecter des ressources budgétaires de la Banque au lieu de compter sur un financement extérieur ; d'améliorer le cadre de résultats pour le suivi et l'évaluation ; de poursuivre une approche fondée sur la demande et maîtrisée par le pays ; et de garder à l'esprit que les questions de parité touchent à la fois les hommes et les femmes. Soulignant l'importance de la participation des femmes au développement, ce sujet a été proposé comme thème du Rapport de 2012 sur le développement dans le monde.

*Le Plan d'action pour les femmes.* Répondant aux commentaires formulés aux réunions du Conseil et du CODE sur le rôle et l'accent limité du Plan d'action pour les femmes sur les secteurs économiques, la direction a fait observer que le Plan d'action couvrait plus de 50 % du portefeuille de prêts actuel et que, dans le même temps, par le biais de mécanismes novateurs comme le financement fondé sur les stimulants, le Plan avait donné des résultats, en particulier dans les secteurs qui traditionnellement s'occupaient moins de la dimension Femmes. Tirant parti de son expérience

des mécanismes novateurs, la direction a fait observer que le plan de transition du Plan d'action appuierait des secteurs qui n'étaient pas ciblés par ce dernier, comme l'éducation et la santé. La direction a déclaré son intention d'utiliser le plan de transition pour aider à régler les problèmes spécifiques déterminés à la fois par elle et par le Groupe, par exemple en fixant de nouveaux objectifs et en formulant de nouveaux plans d'action assortis de délais précis pour des indicateurs quantifiables spécifiques concernant les secteurs et les régions.

## Déclaration du Groupe consultatif

*Ravi Kanbur et Jan Piercy*

Nous nous félicitons de cette évaluation très complète de l'appui apporté par la Banque à la dimension Femmes du développement au cours de la période 2002-2008. Cette période suit l'adoption de la Stratégie en matière de parité des sexes en 2001 et a aussi vu l'adoption du Plan d'action pour les femmes en 2007. Nous notons également la réponse de la direction à des éléments clés des conclusions ainsi que les échanges avec le Groupe indépendant d'évaluation (IEG), comme consigné dans les notes à la fin des chapitres.

Les auteurs du rapport estiment que la performance était meilleure en 2002-2008 qu'en 1990-1999, période examinée lors d'une précédente évaluation. Toutefois, ils constatent également que cette performance a fléchi au cours de la dernière partie de la période examinée, par rapport à la première. Nous nous rendons compte que mesurer la « performance » pose de gros problèmes. Par exemple, sur quatre éléments mesurés, il y a eu amélioration dans un cas et détérioration dans trois. La direction dans son analyse s'est concentrée sur l'élément où la situation s'est améliorée (voir l'échange entre la direction et le Groupe dans la note de fin de texte 14 du chapitre 4). Cela dit, dans l'ensemble et compte tenu de ces réserves, nous approuvons les conclusions du rapport et allons maintenant examiner brièvement les incidences. Nous aurions souhaité expliquer plus en détail ou élargir la base de nos conclusions, mais nous présentons des observations succinctes conformément aux directives régissant la présente réponse.

L'une des affirmations centrales du rapport est que les évaluations en matière de parité des sexes, introduites après la Stratégie de 2001 pour donner des diagnostics visant à faciliter l'intégration de la dimension Femmes dans les stratégies et progrès des pays, n'ont pas été entreprises, ou n'ont pas été actualisées au cours de la dernière partie de la période 2002-2008. Cela peut avoir dissipé la concentration et de ce fait expliquer dans une grande mesure le fléchissement de la performance. La direction semble rejeter cet argument (note de fin de texte 1 du chapitre 2), affirmant que la dimension Femmes est incorporée dans une vaste gamme de rapports, et qu'une « évaluation en matière de parité des sexes n'a pas besoin d'être ainsi intitulée pour donner un diagnostic en la matière comme base d'action ».

Tout en respectant cet argument, nous sommes toutefois d'avis que, bien que certains documents de travail comme les mémorandums économiques de pays, les analyses de la

pauvreté et de l'impact social, les études sur l'emploi, etc., peuvent et doivent accorder une grande attention à la dimension Femmes, cela ne remplace pas les évaluations en matière de parité des sexes, dont le point focal est la dimension Femmes qui dirige l'analyse et forme le point central de la politique. Ces évaluations peuvent aider à assurer que ceux qui mènent des activités relatives aux femmes en soient tenus responsables, en mettant en lumière les mesures requises dans tous les secteurs ; ce devrait donc être d'importants documents sur lesquels fonder les travaux économiques et sectoriels comme les analyses de la pauvreté et de l'impact social. Cela ne veut pas dire que la Banque est tenue d'établir une évaluation en matière de parité des sexes par elle-même ; en fait, l'idéal serait de collaborer dans cette tâche avec d'autres partenaires de développement car cela créerait un engagement plus large, serait d'un bon rapport coût-efficacité et permettrait aux participants dans les pays de contribuer à un processus plutôt que de travailler à la même tâche avec de multiples donateurs/prêteurs. Dans certains cas, lorsque le travail d'autres donateurs couvre ce qu'une évaluation en matière de parité des sexes ferait, la Banque devrait utiliser cette analyse, mais il faudrait que cette dernière soit incorporée dans un document approuvé par la direction, pour maintenir l'accent et la responsabilisation sur la participation des femmes au développement. Nous avons été heureux de voir des budgets mentionnés dans les évaluations en matière de parité des sexes, car pour estimer comme il convient la valeur de toute analyse, il faut tenir compte des coûts.

Le fait que l'on n'a pas donné suite à l'engagement d'établir des évaluations en matière de parité des sexes pour tous les pays emprunteurs actifs sans annoncer ce changement de stratégie est également troublant pour des raisons de gouvernance. Les plans d'action pour les femmes, que la direction semble considérer dans une certaine mesure comme une solution de rechange à l'évaluation en matière de parité des sexes, sont financés par des sources extérieures et ne seront plus établis lorsque cet appui extérieur cessera. L'engagement de la Banque en faveur de l'analyse et de l'action en faveur des femmes est, néanmoins, une responsabilité continue, d'autant plus en raison du lien établi entre les progrès dans l'élimination des barrières dues au sexe et la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire.

Nous appuyons donc la recommandation du rapport tendant à « établir et exécuter un plan d'action réaliste pour achever ou mettre à jour les diagnostics au niveau

des pays, en donnant la priorité aux pays où l'inégalité entre les sexes est la plus marquée ».

Le rapport souligne combien il importe d'intégrer la dimension Femmes dans la stratégie nationale générale, aussi bien que dans des opérations spécifiques. L'inclusion de la dimension Femmes dans les stratégies d'aide-pays a notablement augmenté au cours de la période à l'examen par rapport à la période précédente, bien que la performance ait fléchi vers la fin de la période (le niveau maximum semble avoir été atteint en 2003). Le rapport souligne également une tendance à mieux intégrer la dimension Femmes dans les projets dans des secteurs déterminés dans les stratégies d'aide-pays comme intéressant particulièrement les problèmes des femmes. Cela contraste avec une perspective Femmes qui imprégnerait la conception et l'évaluation de tous les projets. Il y a un débat sur cette question entre la direction et l'IEG (voir la note de fin de texte 19 du chapitre 4), mais à notre avis, une stratégie soucieuse de l'égalité des sexes doit reposer sur ses deux jambes - l'intégration dans la mesure appropriée, opération par opération.

Nous appuyons donc la recommandation tendant à « prolonger la mise en œuvre du Plan d'action pour les femmes de 2007 tout en en officialisant et en renforçant la base politique. Une autre solution serait de remettre en vigueur et de renforcer les dispositions dans la perspective de la directive opérationnelle 2.20 afin de remettre en place un point d'accès au niveau des secteurs et/ou des projets pour les questions relatives à la parité des sexes ».

Le rapport comporte aussi des recommandations sur le renforcement de la responsabilisation des cadres et le financement d'encouragement de l'intégration de la dimension Femmes. Tout en approuvant ces éléments en termes généraux, nous souhaitons présenter les observations suivantes :

1. Nous aurions aimé voir examiner les caractéristiques chez les cadres qui pourraient être associées à une intégration plus efficace de la dimension Femmes. En particulier, il eût été intéressant d'inclure des variables comme la parité des sexes et la formation des cadres dans l'analyse économétrique. Nous aurions également souhaité savoir dans quelle mesure les études de performance des cadres tiennent compte de la performance concernant les questions de parité des sexes.
2. Les conclusions sur la formation sont révélatrices et, à franchement parler, choquantes :

Un deuxième volet de la Stratégie en matière de parité des sexes était d'élargir et de développer les connaissances sur la question au sein de la Banque grâce à la formation et au renforcement des capacités, ce qui aurait réduit au maximum la nécessité d'avoir des spécialistes des questions d'égalité des sexes. L'effet de la formation et du renforcement des capacités au sein de la Banque semble mitigé. Les conseillers régionaux en la matière font observer que les sessions de formation sur les questions de parité des sexes n'ont pas la cote auprès des cadres supérieurs, ceux qui sont responsables de l'intégration de la dimension Femmes dans les opérations. De ce fait, ce sont plutôt les spécialistes et consultants dans ce domaine qui assistent le plus à ces sessions. En outre, au niveau institutionnel, un module Femmes a été intégré au cours d'orientation de la Banque destiné à tous les nouveaux fonctionnaires. Entre les exercices 03 et 06, le groupe chargé des questions de parité des sexes du réseau Lutte contre la pauvreté et gestion économique a élaboré et présenté ce module, mais il a été depuis mis fin à cette activité... L'examen des données disponibles dans le cadre du système de gestion de la formation de la Banque semble confirmer les observations selon lesquelles le personnel de niveau supérieur n'assiste généralement pas aux sessions de formation en matière de parité des sexes (voir chapitre 5).

Nous estimons que ces conclusions méritent une réponse directe et ciblée de la part de la direction.

3. Nous relevons que l'évaluation ne couvre pas la Société financière internationale car une évaluation distincte est prévue pour ces opérations. Toutefois, les conclusions du présent rapport, et les débats qui les entourent, doivent être pleinement pris en compte dans la conception de cette évaluation.

Nous concluons en agréant avec la constatation du rapport selon laquelle la performance de la Banque s'est effectivement améliorée au cours des dix dernières années. C'est là une bonne nouvelle. Toutefois, le fléchissement de la performance lors de la dernière partie de cette décennie, souligné dans le rapport, est cause de préoccupation. Il est nécessaire de se concentrer sur la façon de maintenir et d'améliorer la performance de la Banque en ce qui concerne l'intégration de la dimension Femmes dans ses travaux. Le détail des recommandations fera certainement l'objet d'un débat, mais l'orientation générale est bonne, et la direction doit en tenir le plus grand compte.

# Table des matières de l'ensemble du volume

Sigles et abréviations

Remerciements

Avant-propos

Résumé analytique

Respuesta de la administración

Résumé de la Présidence : Comité pour l'efficacité du développement (CODE)

Déclaration du Groupe consultatif

## 1. Évolution de la politique de la Banque mondiale en matière de parité des sexes

1977–2001 : Promotion de la participation des femmes au développement

2001–09 : Renforcement de l'approche au niveau des pays

## 2. Conception de l'évaluation

Approche et méthodologie de l'évaluation

Organisation du rapport

## 3. Validité et pertinence de la Politique de la Banque mondiale en matière de parité des sexes

Pertinence des objectifs de la Politique par rapport au mandat de la Banque

Pertinence des objectifs pour les pays clients de la Banque

Validité de la conception de la Politique

## 4. Mise en œuvre de la politique de la Banque en matière de parité des sexes

Prendre la mesure du contexte national grâce aux évaluations en matière de parité des sexes

Intégration de la dimension Femmes dans les stratégies d'aide-pays

Intégration de la dimension Femmes par Conseil de secteur

Intégration de la dimension Femmes dans la conception des projets

Intégration de la dimension Femmes dans les directives relatives aux opérations concernant la politique du développement

Conclusion

## 5. Arrangements et stimulants institutionnels

Responsabilisation en matière d'intégration de la dimension Femmes

Effectifs et compétences

Budgétisation des activités d'intégration de la dimension Femmes

Partenariats

Suivi et évaluation

Principales conclusions

## 6. Résultats de l'appui de la Banque - Quelles activités ont donné de bons résultats ? Lesquelles ont échoué ?

Résultats de l'appui de la Banque dans 12 pays choisis

Promotion du capital humain

Égalité d'accès aux avoirs et aux opportunités économiques

Donner aux femmes davantage d'influence sur le développement

La dimension Femmes dans les directives relatives aux opérations concernant la politique du développement

Les activités ayant donné de bons résultats

## 7. Conclusions et recommandations

Conclusions

Recommandations

---

### Appendices

- A. Méthodologie d'évaluation
- B. Résumé des conclusions de l'examen des textes sur les femmes, la réduction de la pauvreté et la croissance économique
- C. Analyse économétrique
- D. Inclusion et renforcement des moyens d'action des femmes en Afghanistan

Notes de fin de texte

Bibliographie

---

### Encadrés

- ES.1 L'efficacité des activités de développement dépend de la dimension Femmes
- 3.1 Les effets à long terme de l'éducation des femmes
- 3.2 Les femmes, la pauvreté et la croissance : quelques conclusions clés
- 3.3 La demande des pays clients concernant la réalisation d'objectifs ayant trait à la parité des sexes
- 3.4 Définition de l'intégration de la dimension Femmes dans toutes les activités
- 4.1 Notation de l'égalité des sexes dans la septième Évaluation de la politique et des institutions nationales
- 4.2 Qualité des évaluations en matière de parité des sexes
- 4.3 Traitement satisfaisant des questions concernant les femmes dans les stratégies d'aide-pays
- 4.4 Évolution de l'approche aux questions concernant les femmes dans les rétrospectives des stratégies d'aide-pays
- 4.5 Auto-évaluation de l'intégration de la dimension Femmes
- 4.6 L'intégration de la dimension Femmes dans les examens effectués par l'IEG dans les pays
- 4.7 Le suivi des questions concernant les femmes est essentiel à l'obtention de résultats

- 5.1 Les six nouveaux engagements du Groupe de la Banque mondiale en faveur de l'égalité des sexes, énoncés par le Président
- 5.2 Les données concernant les femmes
- 5.3 Les Philippines ouvrent la voie en matière de collaboration des donateurs sur les questions concernant les femmes
- 6.1 La crise économique - les leçons tirées de l'expérience
- 6.2 La conception des transferts monétaires assortis de conditions est d'importance critique
- 6.3 La constance des prêts, les stimulants du côté de la demande et la participation de la société civile ont aidé à améliorer la parité des sexes dans le domaine de l'éducation
- 6.4 Lutter contre la mortalité maternelle requiert un appui transsectoriel et des stratégies adaptées au contexte
- 6.5 Consulter les femmes concernant les projets de transports a aidé à promouvoir le renforcement de leurs moyens d'action économique
- 6.6 De grands nombres de femmes suivent une formation, mais transformer les compétences acquises en résultats productifs demeure un problème
- 6.7 Maintenir l'appui à la participation des femmes au développement dirigé par la collectivité, mais apporter simultanément un appui au renforcement de leur participation aux administrations locales
- 6.8 Influer sur les attitudes tant des hommes que des femmes est nécessaire si l'on veut influencer sur l'égalité des sexes
- 6.9 Les activités ayant donné de bons résultats
- 6.10 Comment pourrait-on renforcer l'approche au niveau des pays ?

## Tableaux

- 3.1 Engagements en faveur de l'égalité des sexes dans des pays choisis
- 4.1 Classement des stratégies d'aide-pays et des projets examinés selon le critère de l'égalité des sexes de l'Évaluation de la politique et des institutions nationales
- 4.2 Les évaluations en matière d'égalité des sexes classées du point de vue du succès en la matière dans la septième Évaluation de la politique et des institutions nationales
- 4.3 Les évaluations en matière d'égalité des sexes par la BIRD, l'IDA et les pays pouvant bénéficier d'un financement mixte
- 4.4 Les évaluations en matière d'égalité des sexes par région
- 4.5 Pourcentage de l'intégration de la dimension Femmes dans les projets dans différentes régions
- 5.1 Processus d'intégration des questions écologiques et des questions intéressant les femmes - Comparaison
- 5.2 Les femmes et l'environnement - personnel recruté entre les exercices 04 et 08
- 5.3 Profil des participants aux sessions de formation en matière de parité des sexes depuis l'exercice 03
- 6.1 Indicateurs visant à évaluer l'appui à l'égalité des sexes
- 6.2 Critères de mesure des résultats dans 12 pays évalués

- 6.3 Modifications des classements de l'Évaluation de la politique et des institutions nationales au cours de la période d'évaluation
- 6.4 Intégration de la dimension Femmes dans les travaux économiques et sectoriels pertinents dans 12 pays choisis

---

## Figures

- ES.1 Évolution de l'approche de la Banque aux questions de parité des sexes, 1977–2009
  - 1.1 Intégration stratégique - Une approche en quatre temps (DO 4.20)
  - 2.1 Critères d'évaluation de l'intégration de la dimension Femmes dans les évaluations en matière de parité des sexes, les stratégies d'aide-pays et les projets
  - 4.1 Critères de mesure de la qualité des évaluations en matière de parité des sexes
  - 4.2 Nombre d'évaluations en matière de parité des sexes entreprises par exercice financier
  - 4.3 Critères d'évaluation de la qualité des stratégies d'aide-pays
  - 4.4 La qualité des stratégies d'aide-pays et des évaluations en matière de parité des sexes dans la septième Évaluation de la politique et des institutions nationales
  - 4.5 La qualité des intégrations poussées ou substantielles de la dimension Femmes dans les stratégies d'aide-pays
  - 4.6 Évaluation de l'intégration de la dimension Femmes dans les opérations des projets
  - 4.7 Répartition des projets d'investissement par secteur
  - 4.8 Intégration de la dimension Femmes dans les projets pertinents, par secteur
  - 4.9 Pourcentage de l'intégration de la dimension Femmes, ventilée selon le classement de la septième Évaluation de la politique et des institutions nationales
  - 4.10 Intégration de la dimension Femmes dans les projets approuvés, exercice 02–08
  - 4.11 Les tendances dans les quatre critères
-

# Publications de l'IEG

Annual Review of Development Effectiveness 2009: Achieving Sustainable Development  
Addressing the Challenges of Globalization: An Independent Evaluation of the World Bank's Approach to Global Programs  
Assessing World Bank Support for Trade, 1987–2004: An IEG Evaluation  
Books, Building, and Learning Outcomes: An Impact Evaluation of World Bank Support to Basic Education in Ghana  
Bridging Troubled Waters: Assessing the World Bank Water Resources Strategy  
Climate Change and the World Bank Group—Phase I: An Evaluation of World Bank Win-Win energy Policy Reforms  
Debt Relief for the Poorest: An Evaluation Update of the HIPC Initiative  
A Decade of Action in Transport: An Evaluation of World Bank Assistance to the Transport Sector, 1995–2005  
The Development Potential of Regional Programs: An Evaluation of World Bank Support of Multicountry Operations  
Development Results in Middle-Income Countries: An Evaluation of World Bank Support  
Doing Business: An Independent Evaluation—Taking the Measure of the World Bank–IFC Doing Business Indicators  
Egypt: Positive Results from Knowledge Sharing and Modest Lending—An IEG Country Assistance Evaluation 1999–2007  
Engaging with Fragile States: An IEG Review of World Bank Support to Low-Income Countries Under Stress  
Environmental Sustainability: An Evaluation of World Bank Group Support  
Evaluation of World Bank Assistance to Pacific Member Countries, 1992–2002  
Extractive Industries and Sustainable Development: An Evaluation of World Bank Group Experience  
Financial Sector Assessment Program: IEG Review of the Joint World Bank and IMF Initiative  
From Schooling Access to Learning Outcomes: An Unfinished Agenda—An Evaluation of World Bank Support to Primary Education  
Hazards of Nature, Risks to Development: An IEG Evaluation of World Bank Assistance for Natural Disasters  
How to Build M&E Systems to Support Better Government  
IEG Review of World Bank Assistance for Financial Sector Reform  
An Impact Evaluation of India's Second and Third Andhra Pradesh Irrigation Projects:  
    A Case of Poverty Reduction with Low Economic Returns  
Improving Effectiveness and Outcomes for the Poor in Health, Nutrition, and Population  
Improving the Lives of the Poor through Investment in Cities  
Improving Municipal Management for Cities to Succeed: An IEG Special Study  
Improving the World Bank's Development Assistance: What Does Evaluation Show:  
Maintaining Momentum to 2015: An Impact Evaluation of Interventions to Improve  
    Maternal and Child Health and Nutrition Outcomes in Bangladesh  
New Renewable Energy: A Review of the World Bank's Assistance  
Pakistan: An Evaluation of the World Bank's Assistance  
Pension Reform and the Development of Pension Systems: An Evaluation of World Bank Assistance  
The Poverty Reduction Strategy Initiative: An Independent Evaluation of the World Bank's Support Through 2003  
The Poverty Reduction Strategy Initiative: Findings from 10 Country Case Studies of World Bank and IMF Support  
Power for Development: A Review of the World Bank Group's Experience with Private Participation in the Electricity Sector  
Public Sector Reform: What Works and Why? An IEG Evaluation of World Bank Support  
Small States: Making the Most of Development Assistance—A Synthesis of World Bank Findings  
Social Funds: Assessing Effectiveness  
Sourcebook for Evaluating Global and Regional Partnership Programs  
Using Knowledge to Improve Development Effectiveness: An Evaluation of World Bank  
    Economic and Sector Work and Technical Assistance, 2000–2006  
Using Training to Build Capacity for Development: An Evaluation of the World Bank's Project-Based and WBI Training  
The Welfare Impact of Rural Electrification: A Reassessment of the Costs and Benefits—An IEG Impact Evaluation  
World Bank Assistance to Agriculture in Sub-Saharan Africa: An IEG Review  
World Bank Assistance to the Financial Sector: A Synthesis of IEG Evaluations  
World Bank Group Guarantee Instruments 1990–2007: An Independent Evaluation  
The World Bank in Turkey: 1993–2004—An IEG Country Assistance Evaluation  
World Bank Engagement at the State Level: The Cases of Brazil, India, Nigeria, and Russia

Toutes les évaluations de l'IEG sont disponibles, en tout ou en partie, dans des langues autres que l'anglais. Consulter le site suivant pour les autres langues : <http://www.worldbank.org/ieg>.



ISBN 978-0-8213-8325-4



SKU 18325